

Procès Verbaux
Rapports



N^o Commission



Instruction publique et Beaux Arts

1^{er} mandat Salengro

1925/1929

Direction: L'adm. Mun. demande que le service app. à la préparation et à la présentation des affaires, tout le soin désirable en signalant qu'il est indispensable de chiffrer la dépense que peut entraîner la réalisation de projets ou mesures proposés par la 4^e Commission.

4^e Commission

LE 6.7.25
M. PLANQUE.

Réunion du 3 juillet 1925

Présidence de M. Bardou, Adjoint.

Sont présents: M.M. Bardou, Saint-Venant, Favières, Adjoints, Coolen, Cnudde, Courouble, Martin, Conseillers municipaux.
Excusés: M.M. Ragheboom, Bardin, Olivier.
M. Bour, Conseiller municipal assiste à la réunion.

17- Patronages laïques- Rétablissement- Voeu de M. Bour.

La 4^e Commission, après avoir entendu les explications de M. Bour, Conseiller municipal et après une longue discussion à laquelle prennent part M.M. Martin, Saint-Venant, Cnudde, Favières et Coolen:

- 1^o- Emet un avis très favorable au rétablissement des patronages laïques.
- 2^o- demande que la question de l'augmentation des indemnités aux instituteurs soit liée à celle de la collaboration qui pourrait leur être demandée pour le fonctionnement de ces patronages.
- 3^o- Est d'avis que cette réorganisation se fasse dans le cadre exclusif des amicales laïques.
- 4^o- charge M. le Conseiller Bour d'établir un projet de rétablissement des patronages.

18- Camps de vacances- Rétablissement

Avis favorable pour le rétablissement des camps. Les repas devront être donnés gratuitement.

19- Fête Nationale- Fourniture de gaufrettes aux enfants des écoles-Marché.

Avis favorable.

20- Ecole des Beaux Arts- Livres de prix- Marché Cambay.

Avis favorable.

21- Exposition des Arts décoratifs- Semaine pédagogique-Subvention

Avis défavorable en raison de l'importance de la dépense. La Commission vient d'ailleurs de donner son approbation à un marché de 6000 Frs pour livres de prix à accorder en récompenses aux élèves de l'école des Beaux Arts.

22- Théâtres Municipaux- Exploitation 1925-1926.

La Commission prend note des observations qui ont été présentées au sujet de la publicité sur affiches et renonce à ce projet de ressources. En ce qui concerne le programme, elle donne un avis favorable au projet de cahier des charges présenté. La durée de la concession sera de trois ans et n'affectera que le Grand Théâtre. Deux sortes de programme y seront vendus dont le prix sera respectivement de 1.50 pour le rez de chaussée, première et deuxième galeries et de 0.75 pour les troisième et quatrième galeries.

La Commission de cette adjudication-concours devra s'inspirer, dans son choix, non seulement du prix offert mais surtout du caractère artistique des maquettes qui devront être obligatoirement présentées. Elle

estime qu'un minimum de 15.000 francs devra être imposé aux concurrents.

Buffet-bar et buvettes.

Elle donne également un avis favorable au projet de cahier des charges de l'adjudication-concours qui lui est présenté et fixe à 40.000 francs le minimum du prix de location.

Prix des places

La Commission est d'avis, d'accord en cela avec le Directeur des Théâtres, d'élever légèrement le prix des places.

Grand Théâtre

Fauteuils orchestre ou balcons.....	16 Frs	au lieu de	15
- 2e série.....	14	-	12,50
Parquet (même prix).....	10	-	10
Stalles baignoires même prix.....	10	-	10
2e galerie			
Loges et fauteuils de face.....	12	-	10
(il y a très peu de fauteuils de face et ils sont très recherchés)			
Fauteuils côté (même prix).....	10	-	10
3e galerie			
Loges et fauteuils (prix uniforme).....	5		
4e galerie			
sans changement			

Théâtre de la Place Sébastopol

	En semaine	Dimanche et fêtes
Loges.....	9 Frs.....	10 Frs
Orchestre.....	8	9
Orchestre (2e série).....	6	7
Balcon face.....	7,50	8,50
Balcon 1ère série.....	6, ""	7, ""
Parquets.....	5, ""	6, ""
Farterre.....	3, ""	4, ""
Balcon (2e série).....	4, ""	5, ""
Secondes (sans changement)		

La Commission ne retient pas la suggestion du Directeur d'accorder des déclassements aux militaires, employés d'administrations, etc.....

Elle demande à l'Administration de dénommer, dorénavant, le Nouveau Théâtre "Opéra de Lille" et la Salle de Spectacles: "Théâtre Sébastopol"

Représentations de drame

La Commission donne un avis favorable à une proposition de M. Iormel qui lui est transmise par le Directeur. M. Prady est d'avis d'accepter la combinaison offerte: une représentation dramatique le lundi de chaque semaine du 1er octobre 1925 au 22 mars 1926, avec une troupe à demeure composée de 14 artistes; chaque distribution comportant une ou deux vedettes. Mêmes conditions d'exploitation que l'année dernière soit 65 % pour l'impresario. Seule cette dernière remise sera l'objet d'une diminution: l'orchestre offert par M. Iormel devenant inutile: les musiciens nécessaires pour les représentations de drame devant être fournis par l'orchestre d'opérette.

Personnel du Théâtre de la Place Sébastopol

La Commission est d'avis de laisser les coudées franches au Directeur pour la réorganisation complète de ce Théâtre, notamment en ce qui concerne le Personnel (ouvreuses; etc. ..) M. Prady soumettra d'ailleurs à l'Administration le projet de cette réorganisation.

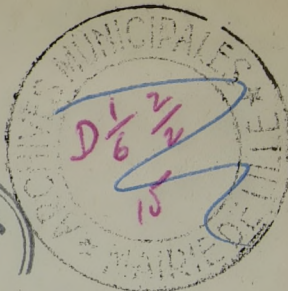
Séance levée à 20 heures.

Le Secrétaire,
E. DISCARPENTRIES

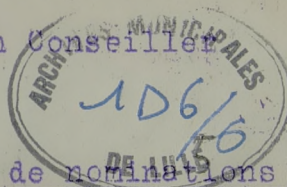
L'Administration Municipale a étudié
sur les diverses questions soulevées
par la 4ème Commission
Le 20/7/25
M. PLANQUE

1925
4ème COMMISSION

Réunion du 16 Juillet 1925



Présidence de M. FAVIERES, Adjoint au Maire.
Sont présents: M.M. Favières, Ragheboom, adjoints, Cnudde, Coolen,
Courouble, Olivier, Martin, Conseillers municipaux,
Excusés: M.M. Bardou, Saint-Venant, Adjoints, Bardin Conseiller
municipal.



23- Palais des Beaux Arts- Personnel - Propositions de nominations
Renvoyé à une séance ultérieure

24- Dénomination de rue- Jules Gosselet- (Voeu de M. Bardou)
La Commission donne un avis favorable à la dénomination "rue Jules
Gosselet" de la rue de Bruxelles actuelle.

25- Ecole de Saint-Cyr- Avis sur bourse- Avis favorable.

26- Lycée Fénelon - Relèvement du taux de la pension- La Commission
est d'avis d'augmenter le taux de la pension de 396 frs ainsi que le
demande le Conseil d'Administration du Lycée- Elle remarque néanmoins
que le tarif nouveau appliqué à partir du 2 Octobre 1924 et qui pro-
curait à l'internat un accroissement de revenu de 14.000 frs environ
n'a pu combler, en partie, comme on l'espérait, le déficit prévu.
Elle demande que le Conseil d'Administration du Lycée étudie pour
l'exercice prochain un tarif qui permette d'équilibrer le budget de
l'établissement.

27- Lycée Fénelon- Projet de construction ou d'aménagement d'un nou-
veau Lycée.- La Commission émet le voeu que la Commission extra-mu-
nicipale nommée à cet effet se réunisse dans le plus bref délai.
M. Favières donne à ce sujet communication d'une lettre de la Direc-
trice demandant la création d'une annexe: elle soumet avec avis favora-
ble à l'administration la suggestion de charger la Directrice de re-
chercher sur le territoire de Lille les locaux convenables.

28- Ecole Jean Macé - Salle de Manipulations - Création - Avis favora-
ble de principe. La Commission demande que le projet d'aménagement
soit renvoyé à la 2ème Commission pour fixation de la dépense.

29- Bibliothèque communale- Construction - Local provisoire.-
M. Favières rend compte de la réunion de la Commission de la Biblio-
thèque municipale à laquelle il a assisté en tant que délégué du
Conseil.

La Commission après avoir entendu ses explications, demande :
1°- que soit mis à l'étude le projet de construction d'une biblio-
thèque communale,
2°- qu'il soit procédé à une construction neuve de préférence à l'amé-
nagement d'un immeuble ancien,
3°- qu'en attendant la réalisation de ce projet les collections exis-
tantes soient renises dès que possible à la disposition des lecteurs.
4°- que pour atteindre ce but une construction en ciment devant servir
de salle de lecture soit érigée sur le terrain vague attenant à la
Bibliothèque universitaire où sont actuellement abrités nos livres
5°- Cours municipaux de langues étrangères - Nomination d'un profes-
seur- Avis favorable pour la nomination de M. Leblond comme professeur
honoraire - La commission est d'avis de déclarer la vacance de cet
emploi et de le mettre au concours sur titres.

Elle demande aussi que le crédit inscrit au budget soit élevé de 7.600 à 10.000 Frs que le titre de Directeur soit supprimé et que le traitement des professeurs soit fixé sur la base de 600 Frs l'heure-année, les situations acquises étant respectées.

Questions diverses.

M. Cnudde demande qu'il soit rappelé au Directeur du Théâtre qu'aucune communication ne doit être faite à la Presse sur les engagements d'artistes avant que l'Administration en ait eu elle même connaissance. Il demande également que soit soumis à la 4ème Commission pour avis le choix des membres du Jury du Conservatoire et d'une façon générale des membres des commissions artistiques.

M. Coolen demande que le taux de l'heure-année payée aux professeurs du Conservatoire soit porté de 400 à 500 frs jusqu'à 5 ans de service avec une augmentation de 100 frs tous les 5 ans. Le professeur le plus favorisé - (6 heures de cours par semaine) toucherait ainsi 6000 Frs par an au bout de 25 ans de services.

La Commission donne un avis favorable à ces vœux: celui de M. Coolen, touchant les professeurs du Conservatoire sera ultérieurement transmis à l'Administration dès que la dépense nouvelle à inscrire de ce fait au budget sera évaluée.

La séance est levée à 19 Heures 20.

Le SECRETAIRE,

F. DESCARPENTRIES.

Réunion du 27 Juillet 1925.

L'Adm. Mun. a pris connaissance sans observation

Présents: M.M. Ragheboom, St-Venant, Adjoint, Bardin, Cnudde,
M. PLANQUE. Courouble, Martin, Olivier, conseillers municipaux.

Excusés : M.M. Bardou, Favières, adjoints, Coolen, conseiller municipal.

31 - Ecole Baggio - Traitement des contre-maîtres non nationalisés.

La Commission propose d'adopter la suggestion de M. Bertrand, Directeur de l'Ecole et de régler à 3 années de service l'avancement des contremaîtres avec effet à compter de leur entrée en fonction.

32 - Ecole Baggio - Assurances des élèves et du personnel.

La Commission propose de traiter avec la Société Le Soleil représentée par M. Gaubert. Elle demande que l'assurance soit étendue aux cours professionnels et à l'école pratique de jeunes filles. Si tel est l'avis de l'Administration de nouvelles propositions seront demandées à la Compagnie Le "Soleil". Ces assurances devront prendre effet au 1er octobre 1925.

33 - Lycée Fénelon - Budget supplémentaire de l'internat pour 1925.

Avis favorable - Le principe de l'augmentation de l'indemnité à la Directrice du doublement des traitements de maîtresses d'internat et de celui des indemnités de nourriture pendant les vacances a été admis par la Commission dans une précédente réunion.

34 - Ecole pratique de jeunes filles - Achat de matériel.

Avis favorable.

35 - Théâtres municipaux - Saison 1925-1926 - Tableau de la troupe - Liste des ouvrages à représenter - Travaux divers.

La Commission a pris connaissance du tableau de la troupe et de la liste des pièces qui figureront au répertoire sans observations. Elle demande néanmoins qu'il soit, de préférence, fait appel aux Lillois pour les emplois de choristes.

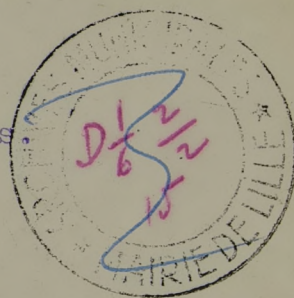
Avis favorable : 1° - pour le prix des places proposées pour les matinés, classiques au Théâtre Sébastopol.

2° - pour le maintien des servitudes actuelles.

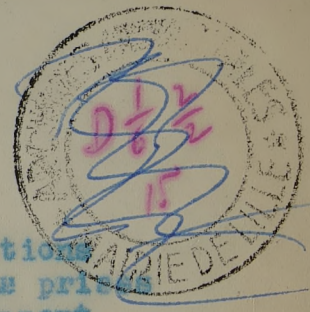
3° - pour l'exécution des travaux demandés par le Directeur.

Le Secrétaire,

F. DESCARPEL TRIES.



387



4° Direction:
L'Administration Municipale ratifie les propositions
de la 4ème Commission sous réserve des décisions prises
au sujet des affaires ayant fait l'objet d'un rapport
spécial.

4e Commission

M. PLANQUE.

Réunion du mardi 29 septembre 1925



La séance est ouverte à 17 heures 30 sous la présidence de M.
Bardou, Adjoint au Maire.

Sont présents: M. Bardou, Saint-Venant, Favières, Adjoint, Coolon, Courouble, Martin, Olivier, Conseillers Municipaux.
Excusés: M. Ragheboom, Adjoint, Bardin et Cnudde, Conseillers Municipaux.

42- Propositions budgétaires

La Commission prend connaissance des propositions budgétaires de M. les Adjointes délégués à l'Instruction publique et aux Beaux Arts. Deux observations relatives aux cours municipaux et au Conservatoire font l'objet de compte-rendus spéciaux ci-après:

43- Cours Municipaux- Réorganisation

La Commission après avoir pris connaissance des rapports du Service et après l'exposé de M. l'Adjoint Favières donne un avis favorable aux propositions qui lui sont soumises.

44- Bibliothèques de prêt- Ouverture

Avis favorable

45- Semaine du travail manuel- Envoi de délégué

Avis favorable pour l'envoi du chef des travaux de l'école Baggio

46- Ecoles pratiques et cours professionnels - Assurances

Avis favorable aux projets soumis sous réserve des observations de M. Verhaegh et Balavoine, adjoints, à qui ces projets ont été communiqués.

47- Cours de coupeurs- Création

Avis favorable

48- Ecole pratique de jeunes filles- Emploi de maîtresse modiste- Création

Avis favorable

49- Ecole pratique de jeunes filles- Voeux du Conseil de Perfectionnement

Avis favorable pour les trois premiers paragraphes. En ce qui concerne le 4e, La Commission n'est pas d'avis d'augmenter le traitement de la secrétaire, qui devrait être à la charge de l'Etat. Elle ne repousse pas néanmoins le principe d'une indemnité de vie chère proportionnelle au traitement alloué.

50- Ecole Baggio- Résultats de l'année- Compte-rendu

La Commission, après avoir pris connaissance du rapport, vote des félicitations au Directeur et au personnel enseignant pour les magnifiques résultats obtenus.

51- Théâtres Municipaux- Décors- Crédits à inscrire au budget

Avis favorable pour l'inscription d'un crédit de 172.000 Frs pour 1926

52- Lycée Fénelon- Marchés de denrées

Avis favorable pour confier la fourniture du pain à l'Union de Lille.

53- Inspectrices des Ecoles maternelles- Indemnité

Avis favorable pour le transfert Mme Vieilledent de l'indemnité accordée jusqu'ici à Melle Guoy.

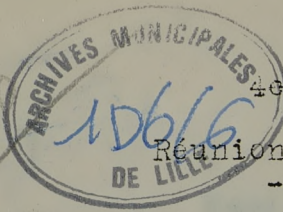
Avis favorable également, à la proposition de M. l'Adjoint Favieres en ce qui concerne M. l'Inspecteur primaire Larmignat

M. Martin en fin de séance rappelle que la 4e Commission avait demandé d'être consultée sur la composition des jurys du Conservatoire et des Commissions de l'école des Beaux Arts, des Musées, etc... Bonne note est prise de cette observation dont on ne pourra tenir compte qu'en fin d'année, au moment du renouvellement partiel ou total de ces jurys et commissions.

La séance est levée à 20 heures.

Le Secrétaire,

F. DESCARMENTRIES



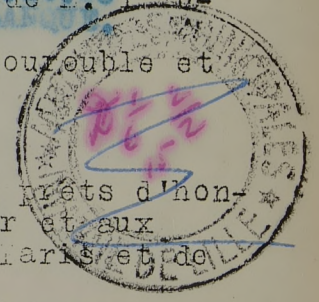
4e Commission

Réunion du 13 octobre 1925

L'Adm. Mun. ratifie les propositions de la Commission sous réserve des décisions qui auraient pu être prises au sujet des affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial.

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. l'Adjoint Favières.

Sont présents: M.M. Favières, Bardou, Adjoint- Martin, Courouble et Olivier, Conseillers municipaux.



N° 54- Bourses et subsides

La Commission examine les demandes concernant: 1° les prêts d'honneur à accorder aux étudiants de l'enseignement supérieur et aux élèves du Conservatoire et de l'école des Beaux Arts de Paris et de l'enseignement technique supérieur.

Elle donne un avis favorable à toutes ces demandes en regrettant toutefois que les étudiants de nos facultés soient en grosse minorité parmi les postulants.

2°- les bourses de l'enseignement secondaire. Elle décide de s'arrêter à deux principes: l'obligation pour la père du postulant d'avoir son domicile électoral à Lille;-- aucune demi pension ne sera accordée, seuls des compléments ne dépassant pas le taux de l'externat surveillé correspondant à la classe de l'élève pourront être attribués.

Elle donne un avis favorable aux demandes qui lui sont présentées sous les réserves suivantes:

La demande de M. Delaere Alfred, demeurant rue Léon Gambetta, est admise en ce qui concerne son fils Jean; elle est repoussée pour son autre fils Lucien: les ressources de la famille lui permettant de subvenir au moins aux frais d'études d'un enfant.

Les demandes de M. Dorchies, demeurant à St André, sont repoussées: M. Dorchies n'ayant pas son domicile électoral à Lille.

La demande M. Guillermin est réduite de 200 francs, à titre d'indication, en raison des ressources de la famille.

La séance est levée à 19 heures.

Réunion du 15 octobre 1925

La séance est ouverte à 18 heures sous la présidence de M. l'Adjoint Bardou.

Sont présents: L.L. Bardou, Favières, Martin, Cnudde, Coolen Courouble.

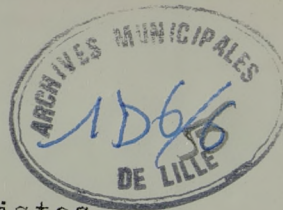
N° 54 (suite)- La Commission termine l'examen des dossiers de bourses pour le lycée Fénélon.

N° 55- Théâtre Sébastopol- Représentations du jeudi

La Commission, après avoir entendu les explications de M. Frady, propose de donner le mercredi la représentation du jeudi.

N° 56- Théâtres-Société des artistes-Vente d'insignes

Avis favorable.



N° 57- Théâtres-Revendications des machinistes

La Commission, après examen des revendications présentées par les machinistes et les explications de M. Frady, Directeur, décide de convoquer une délégation des machinistes le lundi 19 à 15 heures dans le Cabinet de M. l'adjoint Bardou. M. Bardou, Cnudde, Frady et Descarpentries recevront cette délégation

N° 58- Théâtres-Réduction aux aveugles de guerre
Avis défavorable.

N° 59- Théâtres-Représentations classiques
Avis favorable à la représentation des ouvrages proposés.

N° 60- Conservatoire-Nomination de professeurs

Avis favorable pour proposer à M. le Préfet la nomination de M. Plessier comme professeur de basse et de M. Legrand comme professeur de solfège.

M. CNUDDE, à ce sujet, fait remarquer qu'il est interdit aux professeurs d'assister à l'examen d'admission des élèves et que malgré cette interdiction, Mme Oudart, professeur de chant, a été admise à assister aux épreuves. M. Cnudde demande que les membres de la 4e Commission soient mis en possession du règlement du Conservatoire. M. Descarpentries fera établir les copies nécessaires de ce document: le règlement imprimé étant épuisé.

La Commission demande que le Directeur du Conservatoire soit rappelé au respect du règlement.

N° 61- Institut électro-technique-Rachat de dommages de guerre
Avis favorable.

N° 62- Ecole pratique de jeunes filles-Semaine pédagogique du travail
Avis favorable

N° 63- Ecoles maternelles-Mobilier scolaire
Avis favorable de principe pour l'acquisition de tables ovales

N° 64- Indemnité de logement au Directeur de l'école Liserot
Avis favorable pour l'attribution d'une indemnité complémentaire et tout à fait exceptionnelle de 700 francs.

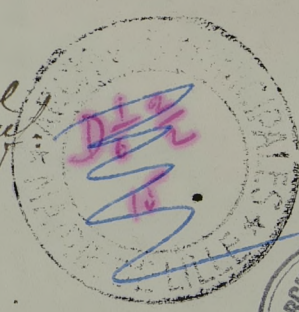
N° 65- Personnel enseignant-Indemnités de départ
Avis favorable.

Séance levée à 19 heures 50.

Le Secrétaire,

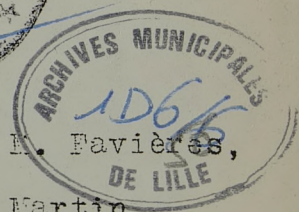
F. DESCARPENTRIES

le bon.
 L'Ann. Mun. ratifie les propositions de la Commission
 sous réserve des affaires décisions prises pour ces
 affaires about. fait l'objet d'un rapport spécial.
 L'Ann. fait toutefois observer que ce projet verbal
 est trop succinct et qu'à l'avenir des précisions bud-
 gétaires doivent être étudiées et données
 pour chacune des affaires examinées par
 la Commission



ad. u. d.
 (2)

Réunion du 30 octobre 1925



La séance est ouverte à 17 H 30 sous la présidence de M. Favières,
 Adjoint au Maire.
 Sont présents: M.M. Favières, Cnudde, Courouble, Coolan, Martin
 Excusés: M.M. Bardou, Raghsboom, St Venant, Adjoint- Bardin, Olivier
 Conseillers municipaux.

elles seront
 fournies

N° 57- Théâtres-Machinistes-Sous Commission d'organisation du service
 Avant de procéder à cette désignation, des précisions sur les attribu-
 tions de la sous-commission seront demandées à M.M. Bonducs, Adjoint
 et Planque, Secrétaire Général.

ad.

N° 66- Théâtre Sébastopol-Résiliation du contrat Lormel
 Avis favorable.

ad.

N° 67- Théâtres-Admission des enfants au dessous de 6 ans.
 Avis défavorable.

adopté.

N° 68- Théâtres-Service médical
 Avis favorable.

ad.

N° 69- Théâtres-Fauteuils pour journalistes
 Avis défavorable.

adopté

N° 70- Oeuvre Pie Vicar- à Rome
 Avis favorable à la désignation de M. Nys

ad.

N° 71- Conférences populaires.
 La Commission prend acte de la communication de M. Favières et le
 charge de l'organisation des conférences.

ad.

N° 72- Cours municipaux d'anglais-
 Avis favorable à la nomination de M. Carême

ad.

N° 73- Bibliothèques de prêt-Désignation des bibliothécaires
 Avis favorable pour la désignation de M.M. Desfossés, Lebeau,
 Dromby et Méry.

ad.

N° 74- Amicales laïques du Nord- Subvention
 Avis favorable pour une subvention de principe de 500 Frs.

ad.

N° 75- Ecole maternelle Philippe de Comines-Création d'emploi
 Avis favorable

e. m. a.

N° 76- Bourse remboursable-Catrice-Augmentation
 Avis favorable.

N° 77- Union des Sociétés de gymnastique de France-Inscription de la
Ville comme Membre domatrice

avis favorable.

M. Cnudde communique à la Commission une lettre de M. Saucet, rue Colbert à Lille qui se plaint de ce que sa fille ait été évincée du concours d'admission au Conservatoire, sans être entendue, sous le prétexte qu'elle était trop âgée.

Le règlement ne prévoit aucune limite d'âge.

La Commission n'ayant reçu aucune réponse à la lettre de réclamation déjà adressée à M. Ravez, décide que des explications seront demandées à ce sujet à M. l'Adjoint Bardou.

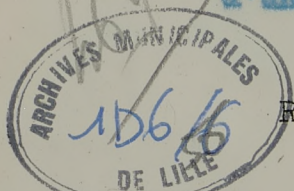
Le règlement du Conservatoire, en réimpression, sera distribué à tous les Membres du Conseil municipal.

La séance est levée à 19 heures 20.

Le Secrétaire,

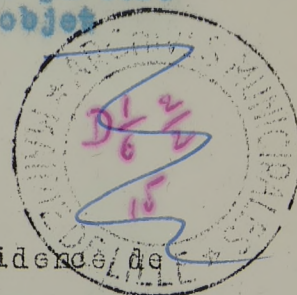
F. DESCARPENTRIES

L'Adm. Mun. ratifie les propositions de la Commission sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial.



4e Commission LE 23.11.25
M. PLANQUE.

Réunion du 18 novembre 1925



La séance est ouverte à 17 heures 30 sous la présidence de M. l'Adjoint Bardou.

Sont présents: M.M. Bardou, Pavières, Cnudde, Courouble, Martin.
Excusés: M.M. Ragheboom, Saint-Venant, Bardin, Coolen et Olivier.

N° 78- Théâtre Sébastopol-Demande de prêt gratuit par "Pauvres Honteux"

La Commission donne un avis défavorable au prêt gratuit de cette salle conformément à son avis du 19 juin ratifié par l'Administration dans sa réunion du 26 du même mois.

N° 79- Grand Théâtre-Demande de location par Institut Industriel

La Commission n'est pas d'avis de consentir la réduction demandée par les Elèves de l'Institut Industriel pour les raisons indiquées ci-dessus.

N° 80- Société des Sciences-Local

Avis favorable à la concession de la salle du Conclave à la Société des Sciences à condition que cette Société prenne à sa charge les frais d'installation et d'aménagement.

N° 81- Conservatoire-Legs Deckers

Avis favorable à l'acceptation du legs de 10.000 francs fait par M. Deckers à charge par la Ville d'entretenir la tombe du testateur.

N° 82- Institut Industriel-Prêts d'honneur- Demandes d'augmentation

Avis favorable pour une augmentation de 300 francs pour les subsides accordés à M.M. Paul, Feirsegaelo et Lohier, en raison de l'augmentation des frais d'études de l'Institut.

N° 83- Faculté de pharmacie-Demande de prêt d'honneur par Melle Latellier

Avis favorable pour un prêt de 1200 francs.

N° 84- Lycée Fénelon-Demande de bourse Vve Bouclet

Avis favorable pour une bourse d'externat surveillé avec livres. A ce sujet M. Pavières signale à la Commission qu'il a reçu la visite de deux veuves de guerre dont les subsides ont été supprimés par l'Office des Pupilles de la Nation et qui sollicitent une bourse de demi-pension en faveur de leurs enfants élèves de nos Lycées. Ces personnes étant l'an dernier titulaires de bourse de 1/2 pension qui ont été cette année transformées en bourse d'externat conformément à l'avis de la 4e Commission et à la décision de l'Administra-

tion du 19 octobre 1925, M. Favières se demande s'il ne pourrait être fait exception en faveur des veuves de guerre.

La Commission décide de renvoyer la question à l'examen de l'Administration. Elle donne néanmoins un avis favorable à l'attribution d'un subside exceptionnel de 1/2 pension en faveur du jeune Gilquin Henri, dont la mère est veuve de guerre, et en raison de ce qu'il est à sa dernière année d'études.

N° 85- Sourds-muets et aveugles-Bourse Cauwel.

Avis favorable pour une bourse de 750 francs en raison de la situation de la mère et des précédents de l'espèce.

N° 86- Ecole Baggio-Annexe Sarrazins-Achat de matériel

Avis favorable à l'achat du matériel proposé par la 2e Commission

N° 87- Ecole Baggio- Titularisation d'un contremaître

Avis favorable à la titularisation de M. Blerwacq qui a rempli un an et 9 mois de stage et qui sera prochainement nationalisé.

N° 88- Ecole Baggio- Nomination d'une secrétaire dactylographe

La Commission maintient l'avis donné par elle dans sa réunion du 31 août et qui consistait à mettre Mme Delaval à la disposition de M. Bertrand. Elle laisse à l'Administration le soin de décider si une secrétaire dactylographe doit être nommé conformément à la demande de M. Bertrand et à l'avis favorable donné par M. l'Adjoint Saint-Venant.

Séance levée à 19 heures 15.

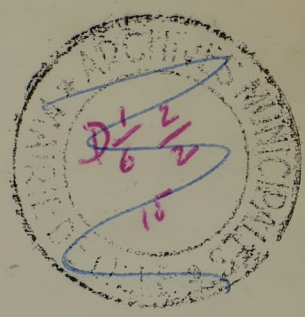
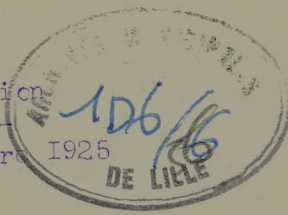
Le Secrétaire,

F. Descarpentries.

L'Adm. Mun. ratifie les propositions de la Commission sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial.

LE 21.12.25
M. PLANQUE.

4^{ème} Commission
Région de Lille
Réunion du 14 Décembre 1925



La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. BARDOU, Adjoint.

Sont présents : M.M. BARDOU, FAVIERES, COUROUBLE, COLEN, SAINT-VENANT, OLIVIER et MARTIN.

Excusés : M.M. BARDIN, GNUDE et RAGHEBOOM.

M. le Président, en ouvrant la séance, annonce que M. Gnuude vient de subir une opération chirurgicale. Les membres de la Commission adressent à M. Gnuude leurs vœux de prompt rétablissement.

N° 78.- Ecole des Beaux-Arts - Exposition des Arts décoratifs - Récompense.

La Commission décide d'adresser des félicitations au Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts pour le Grand Prix obtenu à l'Exposition des Arts décoratifs.

N° 79.- Ecole des Beaux-Arts - Prêt d'honneur.

Avis favorable à l'attribution d'un prêt d'honneur de 1.500 francs à M. GRUNDER.

N° 80.- Théâtres municipaux - Situation à la fin du deuxième mois d'exploitation.

Lecture est donnée du rapport de M. Lucat, contrôleur financier, sur la situation des théâtres. M. l'Adjoint Bardou fait un exposé de cette situation. Cet exposé fait l'objet d'un rapport spécial joint au présent procès-verbal.

N° 81.- Grand Théâtre - Revendications des abonnés.

La 4^{ème} Commission, après avoir pris connaissance du compte-rendu de la réunion des abonnés du 25 Novembre dernier, donne un avis favorable à l'attribution à ces derniers de trois places au sein de la Commission des débuts. Toutefois, pour s'assurer une majorité, il sera nécessaire de nommer un second représentant de la Municipalité, au sein de cette Commission.

N° 82.- Palais des Beaux-Arts - Don Spreitte.

La Commission est d'avis d'adresser une lettre de remerciements à M. Spreitte, pour le don qu'il vient de faire au Musée d'archéologie ; elle estime néanmoins qu'il n'y a pas lieu de soumettre la question au Conseil Municipal.

N° 83.- Fournitures classiques et Bibliothèques scolaires - Adjudication.

La Commission donne un avis favorable à l'approbation du cahier des charges qui lui est présenté.

N° 84.- Commissions diverses - Désignation des Membres .

La Commission arrête la liste des membres de la Commission de patronage et de surveillance du Conservatoire, ainsi que celle des jurys de concours de cette école . Elle arrête également la liste des propositions pour les commissions des Musées du Palais des Beaux-Arts , ainsi que celle du Musée Industriel et Commercial .

N° 85.- Inspecteur d'Académie - Indemnité

Avis favorable au transfert à M. Dacosta, Inspecteur d'Académie, de l'indemnité de 900 francs que recevait son prédécesseur M. Thalamas.

-:-:-:-:-

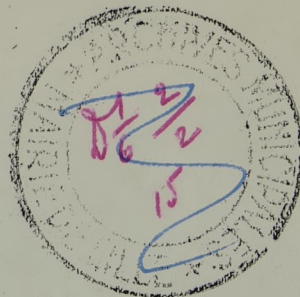
La prochaine réunion de la Commission est fixée au Mardi 22 Décembre, à 17 heures .

D^r B. BARDOU

Adj^t

THEATRES MUNICIPAUX

Exploitation



Après lecture du rapport de M. LUCAT, la Commission est mise au courant par le Président, de l'état d'exploitation des deux théâtres.

Au point de vue artistique, il est certain qu'un gros effort a été fait cette année et que cet effort a été couronné de succès.

La presse, et les divers publics qui fréquentent l'un et l'autre des théâtres paraissent satisfaits des réalisations obtenues.

Le courant d'opposition et de dénigrement qui s'était accentué au début d'Octobre est actuellement endigué. On peut s'en rendre compte facilement, en particulier les mardis et jeudis, en dénombrant les personnalités devenues clientes assidues, après avoir boudé si longtemps. Plusieurs abonnements nouveaux ont été souscrits en Novembre. Les abonnés et leurs amis ont distribué une circulaire dans le monde lillois; cette circulaire donne déjà des résultats heureux.

La province qui ignorait l'existence même du Théâtre de Lille le connaît maintenant et le fréquente de plus en plus, en regrettant de n'avoir pas assez de facilités de transport pour en jouir davantage.

D'une enquête faite dans les milieux artistiques de France et près des principaux directeurs de théâtres de province, il résulte que le Grand Théâtre de Lille est actuellement le meilleur théâtre de province.

Sébastopol, de son côté, fait les délices de la bonne clientèle des quartiers populaires. Sa troupe d'opérette, très homogène et très dévouée, a conquis son public et remporte des succès mérités.

Au point de vue financier, la situation n'est pas si grave qu'on a semblé le dire récemment.

Il ne faut pas oublier qu'un théâtre municipal n'est pas une exploitation commerciale, que c'est une école d'Art, destinée à l'éducation des masses et au relèvement moral et artistique de la population. Un théâtre ne peut pas faire de bénéfices financiers, pas plus que les écoles; mais il doit, en préparant une humanité meilleure, réaliser des bénéfices moraux de longue durée et à lente échéance.

L'Adjoint Bardou avait demandé, et la Commission avait adopté son avis, lors de la nomination de M. Prady, un crédit de 800.000 francs pour assurer le bon fonctionnement des deux théâtres, sans complications budgétaires. Il n'a été accordé que 600.000 francs, somme certainement insuffisante, si l'on tient compte de l'augmentation des frais généraux.

Voici, comparées, les recettes et les dépenses mensuelles moyennes des saisons précédentes :

Il est à remarquer que l'an dernier certains mois ont coûté en cachets aussi cher, voire plus, que nos deux premiers mois .

Répercussion des dépenses en vedettes , sur les recettes

Cette répercussion est inégale ,

Cependant, elle est positive pour les mardis et jeudis .

Répertoire .

Des critiques sont souvent faites - après coup - sur le choix de telle ou telle pièce . Il n'y a point de règle dans le succès d'une pièce . Ainsi, cette année, Faust, pièce de sauvetage, ne rend pas du tout .

Troupe .

La plupart des éléments de la troupe d'Opéra-comique et de celle d'Opérette ont été engagés à la fin de la saison dernière, et aux mêmes salaires . Seuls les premiers rôles, choisis dans une série infiniment supérieure, exigent des traitements plus élevés .

L'augmentation des frais est surtout due à l'augmentation du nombre des musiciens, des choristes et des danseuses, plus encore qu'à l'augmentation des traitements . Il y a lieu aussi de tenir compte des exigences des éditeurs qui deviennent exorbitantes .

Modifications aux prix des places .

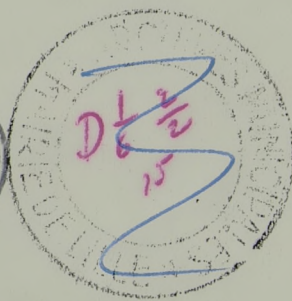
Si l'on raisonne en commerçants, les prix des places devraient être relevés pour correspondre à l'augmentation des dépenses, surtout pour les places de luxe . La clientèle choisie qui les fréquente accepterait sans difficulté cette augmentation . La diminution de ces mêmes places serait au contraire mal reçue par cette même clientèle dont nous avons depuis peu regagné la confiance .

Peut-être y aurait-il lieu de réajuster les prix des 2ème et 3ème galeries qui ne sont pas proportionnels . Peut-être aussi, en fin de saison devra-t-on prévoir la répartition d'un certain nombre de places à prix réduits pour des groupements déterminés, afin d'éviter le vide dans la salle, vide préjudiciable au jeu des artistes et au renouvellement de la clientèle .

D^r P. BARDOU

15 Décembre 1925

60
4e Commission



4° Direction:

L'Adm. Mun. ratifie les décisions de la Commission sous réserve

des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial.

Elle décide de :

donner suite à la demande présentée par le

"Moto-Club de Lille" pour la location d'un terrain à l'usage de leur seule promenade.

Lillois de leur seule promenade.

LE 18.1.26

M. PLANQUE.

Réunion du 22 décembre 1925

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. l'Adjoint Favières.

Sont présents: M.M. Bardou et Favières, Adjoint, Courouble et Martin, Conseillers municipaux.

N° 86- Ecole des Beaux Arts- Compte-rendu de la dernière réunion de la Commission.

La 4e Commission demande que le crédit affecté à l'école des Beaux Arts soit réduit de 5000 francs au lieu de 13.541 Frs, afin de permettre de faire face 1° à l'augmentation des salaires des modèles; 2° à l'augmentation du traitement de M. Blaise, Professeur de sculpture; 3° à la création de deux "prix de Lille" destinés à récompenser deux élèves (1 sculpteur et 1 peintre) artistes de notre école, après concours de fin d'année en loge.

N° 87- Bibliothécaire communal- Indemnités.

La Commission est d'avis 1° que le bibliothécaire de l'Université soit en même temps municipal jusqu'au transfert de notre bibliothèque au futur Hôtel de Ville; 2° de porter à 5000 francs l'indemnité de ce fonctionnaire en raison du gros effort de travail que lui demandera ce transfert; 3° de ne pas assurer le logement du bibliothécaire universitaire.

Elle signale à l'Administration la nécessité de songer dès maintenant au remplacement de M.M. Mahieu et Sorez qui seront atteints par la limite d'âge au moment même où nous devons réouvrir la bibliothèque.

N° 88- Lycée Fnelon- Internat municipal-Budget pour 1926

Avis favorable aux propositions budgétaires du Conseil d'administration du Lycée.

La Commission émet une fois de plus le vœu que l'internat, grâce à une sage prévision de ses recettes et à la compression de ses dépenses puisse bientôt se subvenir à lui-même.

La Commission rappelle à l'Administration la situation des maîtresses d'internat pour lesquelles la 4e Commission avait demandé une amélioration, soit le doublement de l'indemnité mensuelle pendant l'année scolaire et de l'indemnité journalière pendant les vacances.

N° 89- Ecole Ruault-Travaux divers

Avis favorable

N° 90- Ecoles primaires-Vacances- Fixation

Avis favorable aux propositions de M. l'Adjoint Favières.

N° 91- Ecole pratique de jeunes filles-Marchés de gré à gré

Avis favorable sous réserve qu'il sera rappelé à Melle Fauché qu'elle doit, en temps utile, prévenir l'Administration de son intention de passer des marchés de fournitures et de ne pas prendre de décisions sans en avoir été autorisée.

N° 92- Epreuve de motocyclistes au Bois de la Deûle par Moto Club du Nord

Avis favorable.

M. l'Adjoint Favières demande que soit maintenu le crédit demandé par lui pour les distributions de prix aux élèves des Ecoles élémentaires.

Il fait remarquer, en effet, qu'il ne s'agit pas là d'un crédit nouveau mais bien d'une somme retirée de l'article 170 du B.O. "Fournitures classiques" pour être ajoutée à l'article 169 "Distributions de prix"

En résumé, pas d'augmentation de dépense.

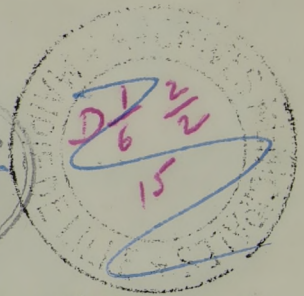
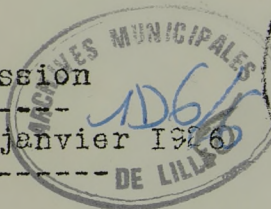
Avis favorable.

La séance est levée à 19 heures 20.

612

4e Commission

Réunion du 15 janvier 1926



L'Adm. Mun. ratifie les propositions de la Commission sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires de l'objet d'un rapport spécial.

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. l'Adjoint Favières.

Sont présents: M.M. Bardou, Coolen, Courouble, Favières et Martin.

Excusés: M.M. Saint-Venant, Ragheboom, Bardin, Olivier, Cnudde.

N° 86- Théâtres Municipaux-Questions diverses

La 4e Commission charge M. l'Adjoint Bardou de présenter lundi prochain à l'Administration municipale un rapport sur les trois premiers mois de l'exploitation théâtrale. Elle renvoie les autres questions (déclassements aux aveugles, militaires et administrations diverses- fourniture d'un orgue- assurance des artistes- engagements pour la prochaine saison, etc...) à la sous-commission spéciale désignée par l'Administration et composée de M.M. Bardou, Favières et Taffin.

N° 87- Musées-Droit d'entrée

Après une longue discussion, la Commission estime qu'il faut maintenir le caractère essentiellement démocratique et moralisateur de nos musées afin de permettre aux pauvres de goûter eux aussi les manifestations du beau sous toutes ses formes. Elle renvoie l'examen de la question à une prochaine réunion. Dans l'intervalle, le service recherchera tous moyens propres à concilier les intérêts de la Ville avec le principe ci-dessus formulé.

N° 88- Achat d'un tableau du peintre lillois Gabriel Hubert

Avis très favorable.

La Commission rappelle à ce sujet qu'elle a proposé à l'Administration l'achat d'une oeuvre du sculpteur Haeuw intitulée "Le Pêcheur". Elle demande aussi à l'Administration d'acquérir une pierre provenant de l'explosion des 18 Ponts dans laquelle M. Deplechin a sculpté une image de la Ville de Lille pleurant les victimes. Ces deux oeuvres seraient respectivement cédées aux prix de 8000 et 6000 francs.

N° 89- Faculté des Lettres-Institut d'art.

Avis favorable. La dépense qui, suivant les renseignements recueillis auprès du service des bâtiments s'élèvera à 5000 francs pourrait, semble-t-il, être prélevée sur le crédit des dommages de guerre.

N° 90- Bibliothèque communale-Crédits.

Avis favorable à l'inscription d'un crédit supplémentaire de 10.000 francs au B.S. de 1926.

N° 91- Foire commerciale-Course cycliste Luxembourg-Lille-Prix de la Ville

Avis favorable à la proposition de M. l'Adjoint aux sports savoir: 1° 200 francs plus une médaille d'argent; 2° 50 francs plus une médaille de bronze. Les prix en espèces seraient payés sur le crédit "Encouragement aux sports" celui des médailles sur le crédit des fêtes.

N° 92- Lycée Fénelon-Nomination d'une maîtresse d'internat

Avis conforme aux conclusions du rapport du service qui consiste à faire appel, pour la surveillance des petites demi-pensionnaires, aux maîtresses d'internat au pair.

La Commission émet à nouveau le vœu que soit augmenté le traitement des maîtresses d'internat conformément à la situation qui leur est faite dans les autres villes et notamment à Roubaix soit doublement du traitement mensuel (200 francs par mois au lieu de 97) et de l'indemnité de nourriture pendant les vacances (10 frs au lieu de 5)

N° 93- Ecole pratique de jeunes filles-Marché de fournitures

Avis favorable pour la passation d'un marché avec la maison Boka.

N° 94- Institut des sourdes muettes et jeunes aveugles- Augmentation du tarif des bourses

Avis favorable

N° 95- Bibliothèque municipale-Achat de livres-Marché.

Avis favorable pour la passation d'un marché avec la maison Racust pour les livres d'occasion. Sur la demande de M. Favières de nouvelles propositions seront demandées à la maison Tallandier qui ne consent qu'une remise de 5 % sur les ouvrages neufs. Au cas où ces pourparlers n'aboutiraient pas, la Commission est d'avis de recourir à l'adjudication.

N° 96- Baraquements scolaires du Faubourg de Béthune-Réclamation de la Directrice

La Commission émet le vœu que soit mis au plus tôt à l'étude le projet de construction d'un groupe scolaire dans ce quartier. En attendant, elle est d'avis de demander à M. l'Inspecteur d'Académie la fermeture provisoire de cette école et la répartition des élèves dans les écoles les plus rapprochées de Lille et de Loos. M. Larmignat, Inspecteur primaire, partage d'ailleurs cet avis.

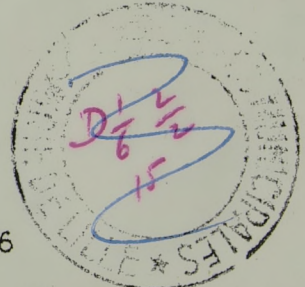
Questions diverses:

M. Martin demande qu'un fauteuil soit attribué sans taxes, dans nos deux Théâtres à M. Gouirand, Rédacteur au "quotidien" en raison de la publicité faite par ce journal pour nos deux scènes. La Commission émet à nouveau un avis favorable mais conformément à l'avis de M. Bardou elle demande que ces fauteuils soient attribués au représentant au Quotidien et non pas nominativement à M. Gouirand.

M. Martin demande que la salle du 1er étage du Conservatoire soit aménagée de façon à permettre les répétitions de la classe de déclamation sans que celles-ci soient vues du dehors.

Séance levée à 19 heures 30.

605



L'Adm. Mun. ratifie les propositions de la Commission sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport de la Commission s'est réunie à la Mairie le 15 février à 17 heures 30 sous la présidence de M. l'Adjoint Bardou.

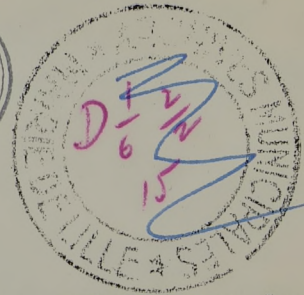
Ettaient présents: M.M. Bardou, Favières, Coolen, Courouble, Martin et Olivier.
réglementaire.

- N° 103- Palais des Beaux Arts- Règlement
Le projet de règlement présenté par M. Théodore est renvoyé à un examen ultérieur, après qu'une décision aura été prise en ce qui concerne les entrées payantes.
- N° 104- Prêt d'honneur-Tellier-Artiste peintre-Règlement
Avis favorable en raison de la valeur de l'artiste et pour la présente année scolaire seulement.
- N° 105- Prêt d'honneur-Berlemont
Avis défavorable, les crédits étant épuisés.
- N° 106- Lycée Fénélon-Internat-Marchés de denrées
Avis favorable
- N° 107- Ecole pratique de jeunes filles-Articles de blanc-Marché
Avis favorable
- N° 108- Ecole pratique de jeunes filles-Salaires des femmes de service
Avis favorable pour porter ces salaires de 1,65 à 1,75
- N° 109- Sociétés de préparation militaire-Demande de subvention
Avis défavorable
- N° 110- "Paume lilloise" Demande de subvention
Avis favorable à la répartition en parties égales du subside à chacune des deux sociétés.
- N° 111- Fédération internationale de natation-Médailles
Avis favorable à l'attribution de 4 médailles d'argent et 6 médailles de bronze
- N° 112- Foyer Français-Demande de subvention
Avis défavorable motivé par la situation des crédits réservés à ce genre de subvention
- N° 113- Indemnité aux Membres de l'enseignement admis à la retraite
Avis favorable
- N° 114- Institut des sourds-muets de Ronchin-Bourse Simons
Avis favorable
- N° 115- Ecole Chateaubriand-Entrée particulière
Avis défavorable.

La séance est levée à 19 heures 30.

Le Secrétaire,
F. Descarpentries.

4e Commission



L'Adm. Mun. ratifie les propositions de la Commission sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction complémentaire.

Réunion du 19 mars 1926

-o-o-o-o-o-o-

La séance est ouverte à 17 heures 50, sous la présidence de M. l'Adjoint Bardou.

Sont présents: M.L. Bardou, Favières, Saint-Venant, Adjoint, Coolen, Courcoble et Martin, Conseillers municipaux.

aux Beaux-Arts demandera à M. Fanyau d'exercer ses fonctions avec le maximum d'impartialité.

N° 116-Commissions des Musées de l'école des Beaux Arts et du Conservatoire

La Commission demande que l'Administration municipale veuille bien prendre les arrêtés de nomination des membres proposés. A ce sujet, M. Martin signale qu'à son avis, certains faits ont dénoté chez M. Fanyau une partialité incompatible avec ses fonctions au sein de la Commission de patronage et aux divers jurys du Conservatoire. M. Martin s'oppose au maintien de M. Fanyau dans ces commissions.

N° 117-Palais des Beaux Arts- Personnel

La Commission signale à l'Administration municipale qu'il est urgent de procéder à la nomination de nouveaux gardiens. M. l'Adjoint Bardou propose: 1° la nomination de M. Du Bois, comme gardien chargé de l'entretien 2° la nomination au mois de M. Touzet, actuellement gardien auxiliaire; 3° la désignation de M. Waymel comme gardien auxiliaire.

N° 118- Prêts d'honneur

La 4e Commission prend connaissance des bulletins présentés. Elle exprime le vœu que le règlement des prêts d'honneur de la Ville soit modifié pour permettre aux élèves artistes, frappés par la limite d'âge prévue dans les règlements de diverses écoles, de bénéficier néanmoins des subsides communaux.

N° 119- Bourses-Lycée Faidherbe

La Commission émet un avis favorable à l'attribution des bourses demandées par M.L. Coissard et Tristram. Elle réserve la demande de Mme Elas et charge M. Descarpentrie de faire une enquête sur la situation de cette dernière à l'Office des pupilles de la Nation.

N° 120- Orchestre du Théâtre- Protestation au sujet du concours

La Commission, après avoir entendu M.L. Bardou et Coolen, déclare qu'il n'y a pas lieu de retenir la réclamation de M. Casier. Le concours a été jugé avec toute l'impartialité requise par un jury constitué conformément aux prescriptions du cahier des charges du Théâtre.

N° 121- Livres de prix aux titulaires du certificat d'études primaires

La Commission examine les différents spécimens proposés et donne avis favorable à l'achat du Memento Larousse qui constitue une encyclopédie pratique pour des enfants qui quittent l'école primaire.

N° 122- Fourniture de fanions dans les écoles primaires

Avis favorable à l'acquisition du fanion avec rinceau de la maison Moyart, 3 rue des Chats Bossus

N° 123- Cours professionnels du jeudi à l'école Franklin

La Commission est d'avis de soumettre la question à l'examen de M. Bertrand, Directeur des cours municipaux professionnels.

N° 124- Société sportive- Demande de subvention

La Commission propose le renvoi de la question au service des fêtes de la Ville. Il ne s'agit pas ici de subvention à accorder à une société sportive mais d'une aide à apporter à une manifestation sportive organisée à l'occasion d'une fête.

N° 125- Cours municipaux de filature et de tissage- Nomination d'un professeur et d'un contremaître

Avis favorable à la nomination de M.M. Warelle comme professeur et Delannoy comme contremaître des cours municipaux de filature.

N° 126- Union des sociétés de gymnastique de l'arrondissement de Lille- Demande de subvention

Avis favorable

N° 127- Pupilles de Neptune- Création d'une piscine à l'école de natation rue d'Armentières

Avis favorable de principe- La Commission estime toutefois que la question serait utilement soumise à la 2e Commission

Séance levée à 19 heures 20.

Le Secrétaire,

B. Dezcarpentries



4e Commission

L'Adm. Mun. ratifie les propositions de la Commission sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction complémentaire.

Réunion du jeudi 6 mai 1926

LE 17.5.26
M. PLANQUE.

La séance est ouverte à 18 H. 15, sous la présidence de M. Courouble, Conseiller municipal, entouré de M.M. Coolen, Olivier et Martin, Conseillers municipaux.

M. Saint Venant s'est fait excuser. M.M. Bardou et Favières, retenus à la Commission des Théâtres se tiennent à la disposition de la Commission si leur présence est nécessaire.

N° 128-Ecoles de l'Etat-Avis sur bourses
Avis favorable

N° 129-Oeuvre Pie Vicar-Crédit supplémentaire
Avis favorable

N° 130-Dons au Musée d'archéologie

La Commission est d'avis que des remerciements soient adressés aux généreux donateurs.

N° 131-Don à la Bibliothèque d'un ouvrage d'Anatole France

La Commission demande que des remerciements soient adressés au Comité des "Cent Bibliophiles" pour le don magnifique dont il vient d'enrichir nos collections. Il lui paraît qu'une délibération du Conseil municipal devrait marquer la gratitude de la Ville à cette société.

N° 132-Cours professionnels du jeudi à l'école Franklin-Demande d'augmentation par les surveillants

La Commission qui avait examiné la situation de ces maîtres dans sa séance du 20 mars demande à l'Administration, après avis de M. Bertrand, Directeur des cours municipaux, de vouloir bien porter à 500 francs l'indemnité annuelle accordée aux 6 instituteurs qui assurent la surveillance de ces cours.

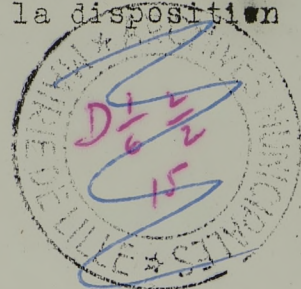
N° 133-Sociétés sportives-Demandes de subventions

Avis favorable aux demandes présentées par les Sapeurs-Pompiers, l'Union lilloise et la Section du Lycée Faidherbe. Bien qu'une légère différence apparaisse en faveur de nos Sapeurs Pompiers, comparativement à l'Union lilloise, la Commission estime qu'elle se justifie par les services rendus et par les concours précieux que cette section apporte si volontiers dans nos fêtes laïques.

N° 134-Lycée Fénelon-Nomination d'une surveillante d'internat
Avis favorable.

La séance est levée à 19 heures.

Le Secrétaire,
F. Descarpentries



4e Commission

1009
L'Adm. Mun. ratifie les propositions de la Commission sous réserve Réunion du vendredi 18 juin 1926
auraient pu être prises pour des affaires
ayant fait l'objet d'un rapport spécial
ou d'une installation ouverte à 17 heures 30, sous la présidence de
réserve égale. L'adjoint Pavières.
propositions Sont présents: L.M. Pavières, Cnudde, Courouble, Bardin,
faisant l'Olivier, Coolen et Martin.



LE 10.7.26 Au n° 135 (M. Descarpentrie n'en parler)
N° 135- Ecole des Beaux Arts et Conservatoire de Lille-Traitement
des Directeurs

La 4e Commission prend acte des propositions de M. l'adjoint Bardou. Elle les transmet, sans avis, au Conseil d'administration qui prendra les décisions nécessaires en accord avec les Commissions des Finances et du Personnel.

Au sujet du Conservatoire, la Commission, sur la proposition de L.M. Cnudde et Martin, émet les trois vœux suivants:

- 1° que le cours mixte de violon soit scindé et qu'un cours spécial pour jeunes filles soit créé au Conservatoire;
- 2° que pour éviter des ennuis graves résultant du manque de discipline, un surveillant sérieux jouissant d'une réelle autorité morale soit nommé au Conservatoire;
- 3° que les examinateurs des concours d'entrée au Conservatoire soient moins rigoureux et que ces concours soient plus accessibles à ceux qui n'ont pas le moyen de payer à leurs enfants les coûteuses leçons des professeurs du Conservatoire. Notre Ecole de musique doit être de l'avis des membres de la 4e Commission, plus une école d'apprentissage qu'une école de perfectionnement.

N° 136- Ecole des Beaux Arts- Avance au Professeur de peinture

La 4e Commission prend acte du vœu de la Commission de l'école des Beaux Arts et laisse à l'administration municipale le soin de la décision à prendre.

N° 137- Ecole des Beaux Arts- Plaque de marbre des donateurs

La Commission adopte la proposition de la Commission de l'école des Beaux Arts relative à l'installation dans le vestibule de l'école d'une plaque de marbre des Donateurs.

N° 138- Bibliothèque- Salaire de l'ouvrier relieur

Avis favorable à une augmentation du salaire de l'ouvrier Fizaine.

N° 139- Ecole régionale d'architecture- Achat d'une lanterne à projections

Avis très favorable.

N° 140- Projet d'utilisation du manège civil

La 4e Commission émet un avis favorable aux conclusions du rapport c'est à dire l'utilisation éventuelle du manège pour

les décors des Théâtres et la restitution au service de l'éducation physique du gymnase St Martin.

N° 141- Subventions aux sociétés sportives

Avis favorable sauf en ce qui concerne le "Club haltérophile Lillois" pour supplément d'enquête et le "Fille Hockey club" en raison de la situation particulièrement favorisée de cette société.

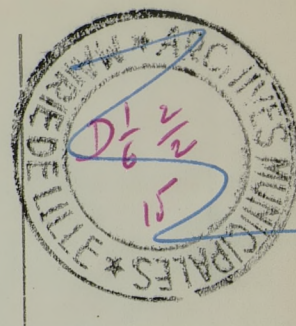
La séance est levée à 19 heures

Le Secrétaire,

F. Descarpentries

OBJET DE L'AFFAIRE

MAIRIE DE LILLE



4ème Commission

P.V. du 27.9.26.

Direction :

BUREAU :



LILLE, LE

Le

à M

4ème Direction:

L'Administration Municipale ratifie les propositions de la Commission sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction réglementaire complémentaire.

L'Administration Municipale décide en outre:

- 1°- qu'elle fait sien le voeu émis par la Commission le 18 Juin dernier et relatif à la scission de cours mixtes de violon du Conservatoire de Musique;
- 2°- la suppression du poste de surveillant au Conservatoire, les attributions de ce fonctionnaire devant être réparties entre le secrétaire et le concierge de l'Etablissement.

LE 2.10.26
M. PLAQUE.

Rédacteur : M

Expédié le

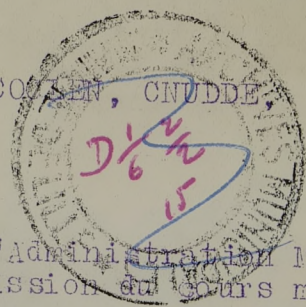
par

ad. v. d
114

1155

4ème COMMISSION - Réunion du Lundi 27 Septembre 1926.

Etaient présents : M.M. BARDOU, Président; COUSSEN, CHODDE,
COUROUBLE, MARTIN.
S'est fait excuser : M. OLIVIER.



Caractère
mon
voix

Les Membres de la Commission rappellent à l'Administration Municipale un voeu émis le 18 Juin et relatif à la scission du cours mixte de violon du Conservatoire de Musique.

A la même date les Membres de la Commission avaient demandé la nomination d'un Surveillant au Conservatoire. Ils insistent à nouveau aujourd'hui pour obtenir la nomination immédiate de ce fonctionnaire.

I42.- Lycée Fénelon : Augmentation du chauffeur.-

ad. A l'unanimité avis favorable à l'augmentation du salaire du chauffeur et à l'attribution à cet ouvrier d'une indemnité de vie chère. Il convient que le chauffeur du Lycée soit rétribué comme les autres chauffeurs de la Ville.

I43.- Conservatoire : Concierge, mise à la retraite.-

ad. Avis favorable au maintien, jusqu'au 1er Janvier 1927, du Concierge actuel.

I44.- Société des Concerts Populaires : Cinquantenaire.-

ad. Transmis sans avis à l'Administration Municipale.

I45.- Accident à un enfant d'une Ecole Maternelle - Demande d'indemnité.-

D'accord
à renvoyer
au Conseil

ad. Avis défavorable - C'est à l'Etat qu'incombe la responsabilité d'accidents aux Ecoles.

I46.- Annexe de l'Ecole Baggio : Dénomination.-

ad. Avis favorable à la proposition du Conseil de Perfectionnement de l'Ecole Baggio.

I47.- Ecole Pratique de Jeunes Filles - Subvention de l'Etat pour achat de matériel.-

ad. Avis favorable.

I48.- Ecole Pratique de Jeunes Filles : Bourse Val.Labbé.-

ad. Avis favorable.

I49.- Ecole Pratique de Jeunes Filles : Augmentation du traitement de la Secrétaire.-

ad. Avis favorable.

I50.- Ecole Pratique de Jeunes Filles : Augmentation d'une maîtresse d'atelier.-

ad. Avis favorable.

I51.- Ecole Baggio - Secrétaire de la Direction - Congé.-

D'accord Transmis à l'Administration Municipale.

Les Membres de la Commission s'intéressent ensuite à la situation des crédits disponibles pour l'attribution, pendant le dernier trimestre 1926, de bourses aux élèves de nos lycées et de prêts d'honneur aux étudiants. L'examen des dossiers des postulants est renvoyé à une séance ultérieure.



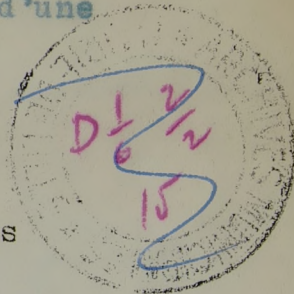
L'Administration municipale ratifie les propositions de la Commission sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction complémentaire.

4e Commission

LE 6.11.26

M. PLANQUE.

Réunion du 22 octobre 1926



Présidence de M. l'adjoint Pavières.

Sont présents: M.L. Bardou, Pavières, Masson, Adjoints
Cnudde, Coolen, Martin, Conseillers municipaux.

N° 148- Bourses et subsides

La Commission examine les demandes concernant: 1° les prêts d'honneur à accorder aux étudiants de l'Enseignement supérieur et aux élèves du Conservatoire et de l'école des Beaux arts de Paris et de l'Enseignement technique supérieur.

Toutes ces demandes reçoivent un avis favorable; la Commission constate avec satisfaction que les excellentes notes obtenues par les bénéficiaires de ces prêts justifient l'aide bienveillante que leur apporte la Ville pour la continuation de leurs études.

Avis favorable est également donné aux demandes de bourses pour les établissements d'enseignement secondaire à l'exception de deux, les parents des postulants n'habitant pas Lille et le père n'y ayant pas son domicile électoral. D'autre part, la Commission propose, dans certains cas, de n'accorder que des demi-bourses en raison de l'importance des ressources des familles intéressées. Toutes ces demandes seront présentées au Conseil municipal dans sa prochaine séance.

N° 149- Ecole professionnelle d'Armentières- Demande de bourses Bouden André.

Avis défavorable. La Ville n'accorde pas de bourses de pension ni de demi-pension. Si un complément était consenti par l'Administration, le montant ne pourrait excéder le prix de l'externat surveillé d'une classe correspondante de nos établissements secondaires.

N° 150- Conservatoire de musique- Rapports du service et de M. l'adjoint Bardou

La Commission approuve le rapport de M. l'Adjoint Bardou sous les réserves suivantes:

- 1° Séparation des sexes pour les classes de violon.
- 2° Pour le violoncelle, création d'une classe élémentaire;
- 3° Pour toutes les classes nouvelles, mise au concours sur titres des emplois de professeurs.

N° 151- Ecole Baggio- Nomination d'une secrétaire

Avis favorable à la nomination de Melle Leignel, en remplacement de Melle Le Men

N° 152- Ecole pratique- Cours professionnels du soir- Modifications.

Avis favorable aux propositions de modifications adoptées par la Commission locale.

N° 153- Ecole des aveugles de Ronchin- Bourse Debonne- Transfert

La Commission est d'avis d'accepter le transfert de la demi-bourse accordée à l'aveugle Simon Debonne, pour l'Institution nationale des jeunes aveugles de Paris, mais pour un an seulement, à titre d'essai.

Séance levée à 6 heures 50.

Le Secrétaire,

F. Descarpentries.

*voir à la fin
Déclaration de l'Administration*

4ème COMMISSION



Réunion du 4 Décembre 1926

La séance est ouverte à 16 heures par M. l'Adjoint Bardou, Président entouré de M.M. Favières, Cnudde et Courouble.

M. Cnudde demande immédiatement la parole pour protester contre l'inaction à laquelle est condamnée la 4ème Commission en raison des dessaisissements successifs dont elle vient d'être l'objet:

1°- Les théâtres ont été confiés à une Sous-Commission composée de 3 adjoints. M. Cnudde regrette que l'Administration ait cru devoir faire appel à un membre du Conseil Municipal étranger à la 4ème Commission pour en faire partie.

2°- Au moment où des questions importantes relatives au Conservatoire sont mises à l'étude, l'Administration municipale, dessaisissant une fois de plus la 4ème Commission, confie l'examen de ces questions à une Sous-Commission dont 2 membres sont étrangers à la 4ème Commission. Il s'étonne qu'un rapport établi par M. l'Adjoint Bardou, approuvé par la 4ème Commission et par la Commission de patronage du Conservatoire, ait été renvoyé à une Commission spéciale où siègent deux adjoints chargés d'autres services.

Il rejette la responsabilité de cette situation diminuée sur M. l'Adjoint Bardou qui se devait de défendre devant l'Administration les prérogatives de la Commission qu'il préside.

M. Bardou déclare qu'il lui a été impossible jusqu'ici de réunir une majorité au Conseil d'Administration: la question des théâtres lui a créé des adversaires persévérants. On semble lui pardonner difficilement l'éviction de M. Bourdette et le succès de nos théâtres qui, à l'encontre des théâtres de province, font le plus de recettes proportionnellement aux dépenses. On m'a donné, dit-il, un "conseil judiciaire" et je suis heureux de remercier à cette occasion l'Administration de m'avoir adjoint deux excellents collaborateurs; les chiffres et les graphiques qui leur ont été produits leur ont démontré que la situation financière de nos scènes municipales était la moins mauvaise possible et qu'à côté de l'effort artistique auquel chacun rend hommage, une gestion sage avait permis de réduire au minimum un déficit inévitable.

En ce qui concerne le Conservatoire, M. Bardou a pris l'initiative, il y a quelques mois, de demander l'augmentation des traitements des professeurs et du Directeur. A l'occasion de l'inscription des crédits nécessaires au budget de 1927, il a été appelé à prévoir la création de classes en raison de l'augmentation des effectifs.

La 4ème Commission a demandé la création immédiate de ces classes. Le Directeur du Conservatoire en conteste l'urgence mais sa Commission de patronage s'est prononcée favorablement à l'unanimité.

M.M. Favières et Bardou ont donné également un avis nettement favorable à la réalisation immédiate de ces projets. Seuls, M.M. Taffin et Olivier sont partisans d'attendre la rentrée prochaine. M. Balavoine s'était excusé de ne pouvoir assister à la réunion spéciale.

....

Après l'exposé de M. Bardou, la 4ème Commission demande à l'Administration de procéder immédiatement à la création des classes suivantes:

- 1°- classe supérieure de violon;
 - 2°- classe préparatoire de violoncelle;
 - 3°- classe préparatoire de piano -(hommes)
- et de mettre au concours les emplois nécessaires.

Bourses et subsides.-

La Commission donne ensuite un avis favorable à l'attribution d'un prêt d'honneur pour le Conservatoire de Paris et de quelques bourses d'externat pour le Lycée Fénelon. Elle décide de tenir prochainement une réunion spéciale où seront étudiées un certain nombre de questions relatives à l'Enseignement technique.

La séance est levée à 18 heures.

Le Secrétaire,

F. Descarpentries.

4ème Direction:

L'Administration Municipale; après avoir pris connaissance du procès-verbal qui lui est soumis, décide que la 4ème Commission continuera à connaître toutes questions relatives aux théâtres et aux Beaux-Arts: la Sous-Commission désignée par l'Administration Municipale ne devant statuer que sur les questions qui lui seront renvoyées par l'Administration.

Le 23 Décembre 1926.

M. PLANQUE.

L'Adm. Mun. ratifie les propositions de la Commission sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction complémentaire.

LE 23.12.26
M. PLANQUE.

Réunion du 17 décembre 1926

La séance est ouverte à 16 heures sous la présidence de M. Masson, entouré de M.M. Favières, Adjoint, Courouble et Martin, Conseillers municipaux.

M.M. Bardou, Ragheboom et Coolen, s'étaient fait excuser.

N° 154-Ecole Baggio-Départ de M. Bertrand

Le lecture est donnée d'une lettre de M. Bertrand, Directeur de l'école Baggio, informant M. le Maire de sa mise à la retraite le 1er janvier prochain. La 4e Commission prenant acte de cette communication, rend hommage au zèle, au dévouement et à la compétence de M. Bertrand; elle regrette son départ et formule le vœu que ses fonctions soient prorogées jusqu'à la fin de l'année scolaire.

N° 155-Ecole Baggio-Contremaîtres et professeurs

La 4e Commission, après avoir pris connaissance du rapport du service, propose à l'Administration l'assimilation complète des contremaîtres non nationalisés à leurs collègues nationalisés.

Elle est également d'avis d'augmenter de 20 % les indemnités de déjour et d'études dont jouissent les professeurs des écoles pratiques ^{des écoles supérieures}. En ce qui concerne les cours professionnels, elle demande que le taux de l'heure année soit désormais fixé à 600 Frs.

Ces mesures prendraient effet du 1er octobre 1926.

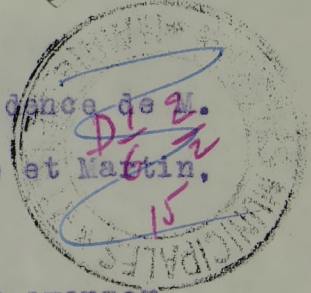
M. Favières intervenant dans le débat signale que la ville qui fait beaucoup pour les enfants de nos écoles publiques se doit d'accorder comme à Roubaix et à Tourcoing des indemnités facultatives aux maîtres et maîtresses de l'enseignement primaire. Cette mesure, qui n'entraînerait pas une dépense bien considérable, permettrait d'assurer pour nos écoles un recrutement d'élite.

Il rappelle par la même occasion, qu'un certain nombre de revendications présentées par des fonctionnaires de l'enseignement (professeurs des cours de langues étrangères notamment) devaient faire l'objet d'un examen par une Commission spéciale.

N° 156- Ecole Baggio-Achat d'un appareil électrographe "Rex"
Rapport adopté.

N° 157- Ecole Baggio-Achat de machines
Rapport adopté.

N° 158-Enseignement technique-Cours de filature-Création
Avis favorable à la création d'un cours de filature dans le quartier des Bois blancs qui compte environ 8000 ouvriers et ouvrières de l'espèce.



N° 159-Ecole pratique de jeunes filles. Tarif des repas à la Cantine

Avis favorable au relèvement à 2^{fr} du prix des repas ^{qui} ~~est~~ ^{le} ~~tarif~~ ^{de} l'école de la rue de Chionville. ^{le} ~~tarif~~ ^{actuel} est de 1.85

N° 160-Cours professionnels-Nomination d'un contremaître d'ajustage

Avis favorable à la nomination de M. Goulet

N° 161-Lycée Fénelon-Demande de bourse. Petit.

Avis favorable pour une demi bourse d'externat

N° 162- Ecoles primaire-Vacances-Fixation

Avis favorable aux propositions de l'inspecteur primaire

N° 163- Lycée Fénelon-Internat-Prix des repas des professeurs des classes primaires

Avis favorable pour la fixation à 5^{fr} du prix des repas ^{pris} au lycée. ^{prix} ~~pris~~ ^{par} les répétiteurs.

N° 164- Ecole Rollin-Cours d'anglais

Avis favorable à la nomination de M. Campagne en remplacement de M. Jourdain

N° 165- Lycée Fénelon-Internat municipal-Budget

Avis favorable ~~à~~ le budget de l'Internat ^{si} ~~il~~ ^{est} ~~travaux~~ ^{sans} ~~relèvement~~.

Séance levée à 18 heures 15

Le Secrétaire,

F. Descarpentries

L'Administration Municipale ratifie les propositions de la Commission, sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction complémentaire.

4° Direction.

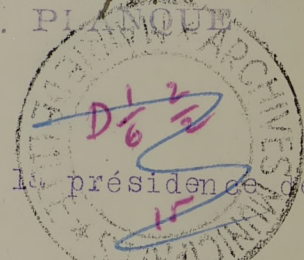
4ème Commission

Conseil d'Administration

Réunion du 21/1/27

Réunion du 21 Janvier 1927

M. PLANQUE



La séance est ouverte à 16 heures 30, sous la présidence de M. Favières, Adjoint.

Sont présents : M.M. Favières, Cnudde, Martin, Courouble.

Excusé : M. Bardou.

N° 170 - Ecole Franklin - Contremaîtres - Augmentation des traitements.-

La Commission donne un avis favorable à la fixation de la nouvelle échelle des traitements de ces fonctionnaires, telle qu'elle lui est présentée dans le rapport, savoir :

1ère classe	9550 Frs
2ème	"	8900 Frs
3ème	"	8250 Frs
4ème	"	7600 Frs
5ème	"	6950 Frs
6ème	"	6300 Frs

N° 171 - Cours de travaux manuels du jeudi - Indemnité aux surveillants - Relèvement.-

La Commission est d'avis de fixer à 600 francs l'indemnité annuelle à allouer à ces surveillants.

N° 172 - Cours de langues vivantes - Relèvement de l'indemnité allouée aux professeurs.-

La Commission, adoptant les conclusions du rapport, demande à l'Administration de fixer à :

4800 Frs par an le traitement des professeurs des cours supérieurs et à 3200 francs celui des professeurs des cours élémentaires.

N° 173 - "Alliance Française" - Demande de subvention.-

Avis défavorable.

N° 174 - Cours professionnels - Indemnités de Direction - Augmentation.-

Avis favorable pour une indemnité annuelle de 5000 francs.

N° 175 - Semaine d'enseignement ménager - Participation de l'école pratique de jeunes filles.-

Avis favorable pour une allocation de Mille francs à prendre sur le budget des cours professionnels.

N° 176 - Ecole Jean Macé - Bibliothèque - Vente de vieux livres.-

Avis favorable.

N° 177 - Indemnités de logement - Demande d'augmentation.-

Rejet.

N° 178 - Théâtres - Personnel municipal - Tarif réduit.-

La question est renvoyée sans avis à l'examen de M. le Secrétaire Général.

N° 179 - Ecole Baggio - Titularisation de M. Moreeuw, contremaître.-

Avis favorable.

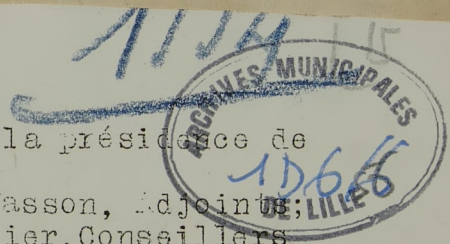
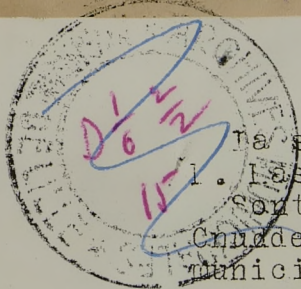
La séance est levée à 18 h 20.

Le Secrétaire :

F. DESCARPENTRIES.

L'Administration Municipale ratifie les propositions de la Commission, sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires faisant l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction complémentaire.

Réunion du vendredi 18 février



La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Lasson, Adjoint.

Sont présents: M.M. Bardou, Favières, Lasson, Adjoint; Cnudde, Coolen, Courouble, Martin et Olivier, Conseillers municipaux.

Excusés: L.L. Ragheboom et Bardin.

Conseil d'Administration
Réunion du 5/13/27
M. PLANQUE

N° 180- Ecole Baggio-Femme de service.

inst.
compt.

Avis favorable à l'adjonction au concierge d'une femme de service occupée 6 heures par jour pour l'entretien des locaux. M. Cnudde- demande que pour cet emploi il soit fait appel avant tout à l'ancienne femme de service de l'école Lozart dont le renvoi par la directrice lui paraît injustifié.

N° 181-Ecole Baggio-Secrétaire

-5.

Avis favorable à l'emploi de la secrétaire toute la journée moyennant une rétribution annuelle de 4800 francs.

N° 182- Ecole Baggio-Cantine

Avis favorable à la création d'une cantine dans les conditions indiquées au rapport du service et en raison de la nécessité qu'il y a de lutter contre la concurrence acharnée que nous font, sur ce terrain, les établissements confessionnels.

N° 183-Sociétés "La Femme lilloise" et "Jeu de balle"-Subvention

Avis favorable à l'attribution d'une subvention de 4000 Frs à chacune de ces sociétés sous réserve qu'elles fourniront un état détaillé de leurs recettes et de leurs dépenses. Les recettes devront notamment indiquer le nombre des membres actifs et honoraires et l'importance de la cotisation versée par eux.

N° 184-"Jeunesse socialiste lilloise" demande de subvention

Avis favorable pour une subvention de 900 francs en raison de ce que cette société n'a rien touché en 1926.

N° 185-Lycée Fénelon-Bourses communales-Compléments

Avis favorable. La Commission regrette toutefois que les parents n'aient pas été avertis, dès la rentrée d'octobre, de l'augmentation des tarifs qui devait se produire en cours d'année.

N° 186- Personnel enseignant-Indemnités de départ

Avis favorable.

N° 187-Ecole Franklin-Femme de service-

Avis favorable pour l'augmentation d'une heure par jour du travail de l'aide.

N° 188-Amicale Baggio-Subvention exceptionnelle
Avis favorable.

N° 189-Théâtres-Situation financière au 4e mois
La Commission prend acte de la communication qui lui est faite par M. l'adjoint Bardou et constate avec satisfaction une notable augmentation des recettes en rapport à l'année précédente.

N° 190-Théâtres-Réfection et construction de décors-Marché Lolière
Avis favorable.

N° 191-Ecole Régionale d'architecture-Achat d'une voiture à bras
Avis favorable.

N° 192-Palais des Beaux Arts-Vol d'une flèche
La Commission prend connaissance du rapport de M. Théodore et demande à l'Administration qu'un rappel à l'ordre soit envoyé au gardien Vandereruyssen dont la vigilance semble avoir été en défaut.

N° 193-Fournitures classiques et livres de bibliothèques scolaires-Adjudication-Cahier des charges
Avis favorable.

M. Cnudde demande que la liste des livres scolaires destinés aux enfants soit examinée avec soin car il lui paraît que leur choix n'est pas toujours fait avec un esprit extrêmement laïc.

M. Olivier d'autre part, demande qu'il soit rappelé aux soumissionnaires la loi sur la collusion frauduleuse en matière d'adjudication.

N° 194- Société de l'Histoire de la Révolution de 1848-Adhésion
Avis favorable à l'adhésion: la cotisation annuelle de 50 francs donnant droit au bulletin et aux publications de cette société.

N° 195- Bibliothèque communale-Achat de livres-Marché
Avis favorable pour le renouvellement du marché avec la librairie Tallandier

N° 196- Association France Pologne-Don d'ouvrages
La Commission propose qu'une copie de la demande de cette association soit adressée aux auteurs intéressés en les priant d'accueillir favorablement cette requête.

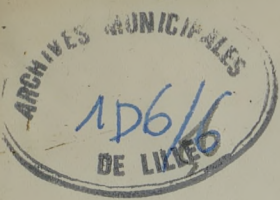
M. Cnudde demande où en est la question de création de classes au Conservatoire. Il estime que les concours désignant les professeurs doivent avoir lieu dès maintenant.

M. Bardou propose de faire ces concours au mois de mai, après les vacances de Pâques.

Après des interventions de M. l'adjoint Olivier, Lasson et Coolen, la Commission demande à l'Administration de vouloir bien, dans une de ses plus prochaines séances, fixer d'une façon définitive la date de ces concours qui, à son avis, ne doit pas dépasser le mois de mai.

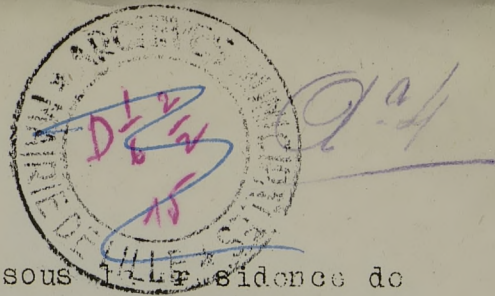
La séance est levée à 19 heures 05.

Le Secrétaire,
F. Descarpentries



4e Commission

Réunion du 29 avril 1927



La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de Monsieur Favières, Adjoint.

Sont présents: M. Favières, Coolen, Courouble, Martin et Olivier.

Excusés: M. Bardou et Masson.

197-Fédération des Amicales laïques-Fête fédérale de Montpellier-Subvention

Avis favorable pour une subvention exceptionnelle de 4000 francs, à prendre sur le crédit "Encouragement aux sports". Ce crédit est de 50.000 francs au total; il ne pourrait supporter une subvention plus large sans causer préjudice à celles qui restent à attribuer aux sociétés sportives, ainsi qu'à la section des sapeurs-pompiers et à la sélection de l'Union des Sociétés de gymnastique.

198-Mission laïque française-Subvention

Avis défavorable: les œuvres laïques locales suffisant, à absorber les crédits disponibles.

199-Fondation Victor Hugo-Subvention

Avis favorable à l'adhésion de la Ville comme membre perpétuel moyennant une cotisation une fois donnée de 200 francs

200-Liaison de la Chimie-Subvention

Avis favorable pour une subvention de 200 francs.

201-Enseignement de la coopération

Avis favorable pour une subvention de 500 francs en raison surtout des services rendus aux lillois.

202-Groupe du Buisson-Inscriptions

Avis favorable pour les appellations "Marcel Sembat" et "Anatole France"

203-Directeurs et Directrices d'écoles-Instituteurs et Instituteurices-Indemnité de logement

Avis favorable pour les indemnités suivantes:

Instituteurs et institutrices célibataires.....	1200 Frs
Instituteurs mariés sans enfant.....	1500 Frs
Instituteurs mariés, institutrices et institutrices veufs ou divorcés avec un ou plusieurs enfants.....	1800 Frs
Directeurs et Directrices non logés.....	2400 Frs

204-Lycées-Lise hors classe

Avis favorable.

M. Favières soumet à la Commission les bulletins trimestriels des élèves boursiers du Lycée Faidherbe. D'une façon générale les notes de ces élèves sont satisfaisantes. Cependant quatre d'entre eux, qui ne semblent pas faire des efforts suffisants, seront l'objet d'un rappel à l'ordre. Au cas où des progrès sensibles ne seraient pas constatés au dernier trimestre de l'année scolaire, les bourses ne seraient pas renouvelées à la rentrée prochaine.

M. Coolen émet le vœu que le salut olympique, pratiqué par nos groupements d'éducation physique et qui ressemble trop au salut fasciste, soit modifié ou remplacé par tout autre signe. La question sera posée à la Fédération des Amicales laïques.

Séance levée à 18 heures 50.

Le Secrétaire,
F. Descarpentrics

1924

1811 - 4^e Commission - P.V. des réunions des 24/9 et 1/10/1927.

L'Administration Municipale ratifie les propositions de la Commission sous réserve des décisions qui auraient pu être prises pour les affaires ayant fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction complémentaire.

L'Administration Municipale décide en outre que la Commission des Débuts sera composée de la même façon que l'an dernier.

Conseil d'Administration
Réunion du 10/10/27
M. PLANQUE

La 4^e Commission s'est réunie le 10 octobre 1927, à 16 heures, sous la présidence de M. P. Bardou, aujour-
Maire.

Etaient présents: M.M. Bardou, Masson, Favières, Adjoints, Cnudde, Devernay, Martin, Courouble, Coolen.

Etaient excusés: M.M. Ragheboom, Adjoint Olivier Bardin.



N° 205. - THEATRES MUNICIPAUX. -

a) La Commission donne avis favorable au stationnement des automobiles appartenant aux abonnés ou aux spectateurs du Grand Théâtre, rue Anatole France, conformément aux renseignements fournis par M. Le Commissaire Central.

b) La Commission donne avis défavorable aux demandes présentées par M.M. Legrand et Reubrez, en ce qui concerne le programme des 2 théâtres; elle estime que, si une concession a été donnée à M. Reubrez, il en avait connu les avantages et les inconvénients avant la signature.

D'autre part, en ce qui concerne M. Legrand, le Théâtre Sébastopol essentiellement populaire, ne se prête pas à un monopole de vente de programmes; il appartenait à M. Legrand, qui se plaint aujourd'hui de ne pas retirer le bénéfice suffisant du rideau réclame, de prendre toutes dispositions pour qu'il en fût autrement.

c) COMMISSION DES DEBUTS. -

La Commission est d'avis de renouveler les mandats de M.M. Bardou-Favières-Coolen et Vanstaurts; elle laisse, comme il est d'usage, le soin à la Presse de désigner son représentant et aux abonnés ses 2 délégués.

d) La Commission ayant pris connaissance du rapport de la Sous-Commission des bâtiments est d'avis que le lambris plein séparant la fosse d'orchestre des fauteuils soit transformé en une balustrade à jour.

D'autre part, il ressort des rapports de l'Ingénieur de l'association des Ingénieurs du Nord de la France, que l'ascenseur et le monte charge sont dans un état tel que s'en servir constitue un gros danger pour le personnel; là aussi, la Commission des Travaux devra intervenir pour que ces appareils, dont le fonctionnement est indispensable, soient mis au point.

e) MOYENS DE TRESORERIE. -

Il ressort du rapport du Contrôleur financier des Théâtre municipaux des avis pris auprès de M. le Receveur Municipal, que l'art. 50 du cahier des Charges doit être modifié.

Il importe, en effet, que les masses soient payées directement par la Ville sur états émargés.

f) DECORS. -

M. Cnudde demande qu'un rapport annuel soit fourni par M. Molière, Conservateur des décors, pour justifier le traitement de 18.000 frs qui lui est alloué.

A ce sujet, la Commission désirerait qu'une entente intervienne

entre la 2ème et la 4ème commission au sujet des décors et de leur équipement, afin que dans les prévisions budgétaires prochaines, il n'y ait pas d'équivoque sur l'attribution des crédits.

g) ASSURANCE des ARTISTES.

Après une longue discussion à laquelle prennent part, M.M. Devernay, Cnudde et Frady, la commission émet un avis favorable à ce qu'un contrat soit passé avec une Compagnie d'assurances couvrant les risques civils de la Ville en cas d'accidents pouvant survenir aux agents du théâtre qui ne sont pas assurés par la Direction, conformément au cahier des charges.

M. Frady demande, comme cela se passe dans les grandes scènes de province, que le public soit également assuré.

La Commission charge M. Frady de lui fournir des renseignements précis sur ce point particulier qui sera examiné dans une prochaine séance.

h) AIDE-ELECTRICIEN.

La Commission demande à l'Administration Municipale de vouloir bien désigner un aide-électricien au théâtre Sébastopol, en remplacement de M. Chevalier, admis à la retraite

i) SALAIRES des MACHINISTES.

Après intervention de M. Cnudde, la Commission donne un avis favorable à l'attribution des salaires suivants :

Brigadier machiniste : 4.70 de l'heure

Machiniste : 4.00 de l'heure

Aide machiniste : 15 frs par représentation en semaine

Ces salaires sont doublés pour le dimanche

Le chauffeur auxiliaire du Théâtre Sébastopol est assimilé aux aides machinistes

206 - ECOLE REGIONALE D'ARCHITECTURE

Payement par les élèves du supplément du transport des envois à Paris.

Avis favorable

207 - ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPERIEUR.

Ecole Supérieure Franklin - Vœux du Conseil de Perfectionnement

- a) Reconstitution des laboratoires - Avis favorable
- b) Acquisition d'une machine à écrire - Avis favorable
- c) Crédit des ateliers - Avis favorable pour le doublement en 1928 du crédit de 6.500 francs inscrit en 1927.
- d) Réfection du mobilier scolaire - Avis favorable.

208 - ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

- a) Personnel enseignant. Indemnités de départ - Avis favorable
- b) Augmentation du traitement de M. Blareau, professeur aux Ecoles Descartes et Montesquieu

La Commission estimant qu'il est nécessaire d'élever ce traitement croit indispensable d'accorder la même faveur aux professeurs des écoles payantes Rollin et Louis Blanc

A cet effet, elle propose de porter de 800 à 1.000 frs les traitements attribués à ces professeurs et ce à partir du 1er Janvier 1928

209 - DENIER des ECOLES LAIQUES.

- a) Reconnaissance d'utilité publique - Avis favorable
- b) Augmentation de la subvention. Avis favorable pour une allocation complémentaire de 3.000 francs pour 1927 et pour une subvention de 15.000 francs pour 1928.

210 - ECOLE BAGGIO - CANTINE.

La Commission insiste auprès de l'Administration Municipale pour

que soit réalisé au plus tôt, le projet d'édification d'une cantine destinée aux élèves de l'Ecole Baggio, dans la cour de l'école Pape Carpentier.

Les études nécessaires ont été faites par le Service des Travaux, et il importe, d'une façon urgente, de passer à leur exécution à laquelle est liée la prospérité de notre Ecole pratique d'Industrie.

211- ECOLE PRATIQUE DE JEUNES FILLES.-

- a) Attribution de la bourse Valentine LABBE - Avis favorable.
- b) Maîtresses non nationalisées - Avis favorable.
- c) Augmentation du traitement de la Secrétaire - Avis favorable.

212- COURS PROFESSIONNELS.

- a) Electrification des locaux occupés par le cours de coupe, Place Philippe de Girard - Avis favorable.
- b) Augmentation du traitement de M. Buyse, Professeur de tissage - Avis défavorable -
- c) Cours de technologie - Dessin du bâtiment.

La question revient à nouveau devant la Commission. Après intervention de M.M. Cnudde et Devernay, un avis défavorable est donné à la création de ce cours, qui semble faire double emploi avec le Cours de technologie donné à l'Ecole Baggio.

213- ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.- Bourses remboursables.

La Commission donne un avis favorable à l'attribution d'un certain nombre de prêts remboursables, conformément au règlement.

A ce sujet, une liste des prêts d'honneur consentis en 1920/21 et qui n'ont pas été renouvelés a été présentée à la Commission qui est d'avis qu'une lettre soit adressée aux intéressés pour leur demander le remboursement de ces prêts.

214- ENSEIGNEMENT SECONDAIRE-

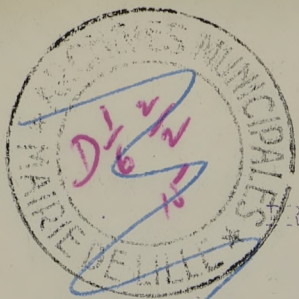
La Commission donne un avis favorable à l'attribution d'un certain nombre de bourses pour le Lycée Faidherbe.

M. Favières demande que dans certains cas intéressants, des bourses soient accordées aux enfants qui n'ont pas atteint l'âge du certificat d'aptitudes.

La Commission est d'avis que ces bourses soient attribuées à titre tout-à-fait exceptionnel après enquête très approfondie sur la situation des parents.

Le SECRETAIRE :

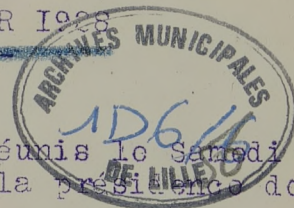
F. DESCARPENTRIES.



4ème Commission

92-1

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 7 JANVIER 1928



MM. les Membres de la 4ème Commission se sont réunis le Samedi 7 Janvier 1928 à 17 heures à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. l'Adjoint Bardou.

PRESENTS : MM. Bardou, Favières, Coolen, Cnudde et Martin.

EXCUSES : MM. Courouble, Devernay, Olivier, Masson et Ragheboom.

ABSENT : M. BARDIN.

assistent à la réunion : MM. Frady, Directeur des Théâtres et Descarpentries, Chef de la 4ème Direction.

PROCES-VERBAL.

Le procès-verbal de la réunion du 29 Décembre 1927 est adopté, après que M. Cnudde eut demandé qu'une copie des procès-verbaux soit envoyée aux Membres de la Commission comme cela se pratique pour les Membres de l'Administration.

THEATRES MUNICIPAUX. - Direction -

L'Administration ayant renvoyé à l'examen de la 4ème Commission, le problème de la désignation du Directeur des Théâtres celle-ci, dans sa séance du 29 Décembre 1927 a retenu, en principe, la candidature Frady, sous réserves des conditions à faire à ce dernier et des modifications qu'il croirait devoir lui-même être apportées au cahier des charges.

M. Frady ayant manifesté le désir d'être entendu par la Commission a été convoqué; le Président lui donne immédiatement la parole.

M. Frady demande d'abord que, quelques modifications de détail soient apportées au cahier des charges, et notamment aux articles 4 à 10 (Affectation des Théâtres - troupes (Orchestres - Choeurs - Ballets etc.....). Le cahier des charges ne prévoyant en effet qu'une seule troupe et qu'un seul orchestre;

à l'article 50, il rappelle ses précédents demandes relatives à l'assurance des artistes et du public; cette question devra être réglée avant l'ouverture de la saison prochaine.

L'article 40 (location de salles) devra être mis en harmonie avec les tarifs actuellement demandés.

à l'article 50, M. Frady d'accord en cela, dit-il, avec M. le Receveur Municipal demande que les masses soient payés directement par la Ville ceci pour faciliter la Trésorerie des Théâtres, les intérêts de la Ville étant sauvegardés.

à l'article 51 il demande la réduction à 10.000 Frs du cautionnement exigé du Directeur; la constitution du 1er cautionnement de 25.000 Frs lui ayant été très onéreuse.

La Commission donne un avis favorable à toutes ces modifications; le cahier des charges sera d'ailleurs l'objet d'une révision complète.

M. Frady expose ensuite, à propos de l'indemnité de Direction, que lorsqu'il fut nommé pour la 1ère fois, il y a 4 ans, Co-Directeur des Théâtres avec M. Bourdette, une somme de 72.000 Frs leur était attribuée par moitié pour la Direction d'un seul théâtre. Il indique à la Commission que de nombreux faits divers lui incombent et dont il ne peut être fait état en compte d'exploitation (location de taxis

communications téléphoniques etc..... il ajoute que Lille est la seule Ville de France où il n'y ait qu'un Directeur pour deux théâtres.

Il laisse la Commission juge de l'importance de l'indemnité à lui accorder, l'assurant que, quelle que soit sa décision, il continuera à apporter dans ses fonctions tout son dévouement et toute son activité.

La Commission, après que M. Frady se fut retiré, délibère sur la question.

A l'unanimité, elle décide de proposer à l'Administration que l'indemnité annuelle à attribuer à M. Frady soit fixée à 70.000 Frs en considération du travail considérable que nécessite la Direction de nos deux théâtres.

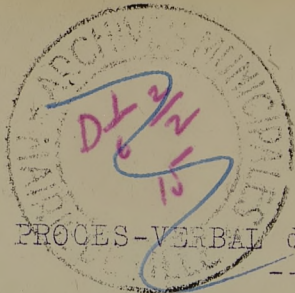
M. Frady rappelé en séance est mis au courant de cette proposition; il en remercie la Commission.

M. Bardou avant de lever la séance tient à adresser ses éloges à M. Frady, pour la façon dont il a élevé et maintenu le niveau artistiques de nos scènes municipales " Nous voulions montrer, déclare-t-il " qu'une municipalité ouvrière n'était pas insensible aux choses de l'art " et que dans ce domaine, comme dans les autres, elle était capable de faire de bonne besogne; avec votre collaboration, la démonstration " en est faite, je tenais à vous en remercier particulièrement. "

La séance est levée à 18 heures 20.

Le Secrétaire,

F. DESCARPENTIERS.



PROCES-VERBAL de la REUNION DU 21 JANVIER 1938

4ème COMMISSION.

Messieurs les Membres de la 4^e Commission se sont réunis à l'Hôtel-de-Ville le 21 Janvier 1938, à 16 heures, sous la présidence de M. BARDOU, Adjoint.

Sont présents: M.M. Bardou, Ravières, Masson, Cnudde, Courouble, Coolen, Martin.

Sont excusés: M.M. Devernay, Olivier, Ragheboom.

Absent- M. Bardin.

Ecoles payantes- Retribution scolaire- Augmentation.- Lecture est donnée d'une communication de l'Inspecteur primaire demandant l'augmentation de la retribution scolaire des écoles payantes, qui est actuellement de 10 frs par mois. Cette demande est basée sur l'augmentation des effectifs dans ces écoles, qui outre les études surveillées assurent aux élèves cinq cours spéciaux (anglais, allemand-musique, gymnastique, dessin et travail manuel.)

Il est ensuite donné communication d'une lettre de M. Martin Conseiller Municipal; qui déclare s'opposer à toute rétribution dans les écoles primaires pour assurer l'application dans son esprit de la loi sur l'instruction primaire gratuite et obligatoire.

M. Coolen- en son nom personnel et au nom des Délégués cantonaux du canton Sud, se déclare partisan de l'augmentation demandée par l'Inspection Académique pour les raisons exposées par elle; bien plus, il demande l'augmentation du nombre des écoles payantes

M. Cnudde - demande également le maintien des écoles payantes et l'augmentation de la rétribution il est d'accord avec M. Martin sur le principe de la gratuité pour tous, mais il ne convient pas, ajoute-t-il de brusquer actuellement les choses en raison de l'activité déployée par les écoles congréganistes.

M. Ravières- résume le débat, propose d'accepter cette augmentation de la rétribution quitte à envisager dans l'avenir, la création de cours facultatifs dans nos écoles gratuites.

En ce qui concerne l'augmentation du nombre des écoles payantes demandée par M. Coolen, la question sera examinée avec le Service et l'Inspection Primaire.

M. Martin- se rallie à cette proposition.

En résumé la 4^e Commission demande à l'Administration de vouloir bien décider que la rétribution scolaire payée dans les Ecoles payantes soit portée à 20 frs par mois à partir du 1er Octobre prochain, l'année scolaire étant trop avancée maintenant pour appliquer le nouveau tarif.

II-Educations physique - Local du Vieux Lille.

La 4^e Commission charge M. Vandenhende et le charpentier de visiter l'ancien local de l'Economat aux Halles aux Sucres et de rendre compte de son utilisation éventuelle pour les Cours d'éducation physique.

III- Ecole Baggio- Cantine-

La 4^e Commission donne un avis favorable aux marchés à passer avec la maison Lesur pour la fourniture de viande.

IV- Bibliothèque communale-

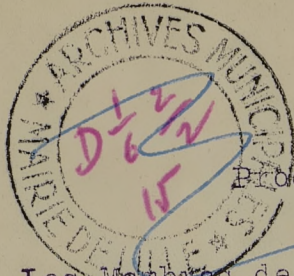
La 4^e Commission donne un avis favorable au marché à passer avec la Librairie Taillandier pour la fourniture de volumes.

V- Théâtres- décors - Engagement de dépenses.

La 4^e Commission donne avis favorable aux dépenses proposées étant entendu qu'une sous-Commission composée de M. I. Bardou, Lavières, Cnudde et Martin procédera à la réception.

Séance levée à 18 heures.

Le Secrétaire,
F. DESCARPENTRIES.



4ème COMMISSION

Procès-verbal de la séance du 14 Mars 1928



Les Membres de la 4ème Commission se sont réunis à l'Hôtel de Ville le mercredi 14 Mars, à 17 heures, sous la présidence de M. l'adjoint Favières.

Sont présents: M.M. Favières, Masson, Adjoints Cnudde, Courcuble, Devernay, et Martin

Sont absents: M.M. Bardou, Ragheboom, Adjoints Bardin, Coolen, et Olivier

En ouvrant la séance, M. Favières se fait l'interprète de la Commission pour adresser à la famille de M. Coolen, les souhaits de prompt rétablissement de leur Collègue et Ami.

Lecture est donnée des différentes décisions de l'Administration Municipale relatives aux avis de la 4ème Commission.

THEATRES-DECORS -

M. Favières donne lecture du rapport concernant la création de décors pour diverses oeuvres données récemment.

Il ajoute que diverses pièces n'ont été jouées que très peu de fois cette année, mais que lesdits décors serviront les années suivantes pour la reprise de ces oeuvres.

M. Cnudde proteste contre la manière de procéder pour la construction des décors et demande qu'il soit procédé à une adjudication pour la fabrication des décors et que la sous-commission nommée lors de la dernière réunion procède à leur réception.

M. Favières fait observer que la nomination de la sous-commission chargée de la réception a été faite postérieurement à la livraison des décors des pièces suivantes: La Basoche, L'Heure Espagnole, La Habanera et Barbe Bleue.

Après discussion, M. Cnudde demande la remise à huitaine et la convocation à la prochaine réunion de M.M. Frady et Molière pour explications.

En ce qui concerne la confection du décor de Tanhauser, il demande que ce travail soit compris dans la prochaine adjudication.

ECOLES TURGOT et RENAN - AGRANDISSEMENT

M. Favières donne lecture de la lettre de l'Inspection Académique, concernant la création de nouvelles classes aux Ecoles sus-hommées

La Commission demande le renvoi d'urgence à la Commission des travaux, cet agrandissement figurant au projet de budget de 1928.

AUGMENTATION de l'INDEMNITE de LOGEMENT du PERSONNEL ENSEIGNANT.-

M. Favières donne connaissance du taux des indemnités de logement payées au personnel enseignant dans différentes grandes villes, notamment: Strasbourg, Toulouse, Caen, Amiens, Alger, Roubaix, Tourcoing et Paris, et donne lecture d'une lettre de la Fédération des Familles nombreuses.

Il propose les chiffres suivants :

	Taux actuel	Taux proposé
Célibataires	1.600 f.	1.600 f.
Instituteurs et institutrices mariés sans enfant	1.900 f.	2.000 f.
Directeurs et directrices non logés	2.200 f.	2.400 f.

Pour les Directeurs, Directrices, Instituteurs et Institutrices mariés avec enfants, il accorde 100 frs par enfant âgé de moins de 18 ans

M. Favières déclare que si cette proposition était acceptée par l'Administration Municipale, la Ville de Lille serait celle qui donnerait, après la Ville de Strasbourg, la plus élevée des indemnités de logement.

OLYMPIADES de danse et d'Education Physique

M. Favières donne lecture d'une lettre des Ières Olympiades de danse demandant un prix de la Ville de Lille pour les prochains concours; à l'unanimité, la Commission donne un avis défavorable à cette demande.

Amicale FRANKLIN - Médaille d'Or

Après lecture de la lettre de l'Amicale Franklin, la Commission décide de donner un avis favorable à la 1ère solution (Achat d'une médaille par la Ville.

En ce qui concerne les autres solutions, M. Cnudde propose le renvoi à la 3ème Commission.

Amicale FRANKLIN - Salle des Fêtes

M. Favières donne lecture de la réclamation de l'Amicale Franklin en ce qui concerne la salle des Fêtes.

La Commission donne un avis très favorable pour le remboursement des dépenses engagées par l'Amicale et le maintien de la jouissance, par ce groupement, de la salle des Fêtes.

Pour le 2ème paragraphe (travaux de remise en état) elle en demande le renvoi à la Commission des Travaux.

Lycée Fénelon - Marché Cambay

La Commission donne un avis favorable à la passation d'un marché avec la Maison Cambay, pour la fourniture de livres classiques nécessaires au Lycée Fénelon pendant l'année 1928.

Enseignement primaire - Accident au Gymnase

La Commission après lecture de la lettre de M. Demeulemeestere et du rapport de M. Descarpentrie, demande le renvoi au Comité de la caisse des Ecoles pour l'attribution d'une indemnité aux parents de l'élève blessée.

Cours municipaux de tissage - Indemnité à M. Buysse

M. Favières donne lecture de la réclamation de M. Buysse Professeur, concernant l'indemnité qui lui est allouée pour ses heures de cours.

Après discussion, M. Favières demande de passer au vote, soit pour le maintien de l'indemnité de 3.400 Frs, soit pour l'augmentation. Pour le maintien de l'indemnité de 3.400 frs 4 voix et 2 abstentions.

La Commission déclare donc le maintien de l'indemnité de 2.400 Frs allouée par arrêté du 19 Juillet 1927.

Ecole Baggio - CANTINE

La Commission donne un avis favorable aux marchés à passer avec les maisons suivantes: Brasserie L'Avenir - Coopérative L'Union de Lille - Dancoisne pour la livraison des denrées nécessaires à la Cantine Baggio.

Ecole Baggio - Remise à neuf de l'outillage

M. Masson donne lecture d'un devis établi par la Maison Gronier, concernant la réparation de divers outillages.

M. Devernay demande si l'on s'est inquiété de prendre des prix dans d'autres maisons? Sur la réponse négative de M. l'Adjoint Masson, la Commission donne un avis favorable pour ces réparations, sous réserves que les devis demandés dans d'autres maisons soient soumis à la Commission.

Ecole Baggio - Construction de la Cantine.

Sur la demande de M. Masson, la Commission prie l'Administration de vouloir bien hâter la construction de la cuisine et du réfectoire de la Cantine Baggio.

Ecole Baggio - Echange de matériel.

La Commission donne un avis favorable à l'échange des machines électriques conformément au devis présenté.

CONSERVATOIRE.

M. Cnudde demande pour quelles raisons, sur l'affiche de l'ouverture des cours du Conservatoire, il a été porté que les élèves de la classe préparatoire de violoncelle étaient admis jusque l'âge de 15 ans alors que le règlement porte comme limite d'âge 17 ans; il ajoute aussi que la Commission de patronage et de surveillance, n'a aucun ordre ni instructions à donner à la même Commission.

Une lettre sera adressée au Directeur pour que soit rectifiée la limite d'âge et que les règlements et statuts soient adressés à tous les membres de la Commission.

Conservatoire - Augmentation des Professeurs.

M. Cnudde demande à quel point en est la question de l'augmentation des professeurs; cette question passera à une prochaine séance.

En fin de séance, M. Cnudde demande que les procès-verbaux des réunions ainsi que la copie des rapports soient envoyés, avant la réunion à tous les Membres de la Commission pour permettre l'étude préalable des affaires.

La Commission fixe la date de la prochaine réunion au Samedi 24 Mars à 16 heures avec convocation de M.M. Frady et Molière pour la question décors.

La séance est levée à 19 heures 50.

Le Secrétaire,

Lefebvre.



4ème Commission

Procès-verbal de la Réunion du 24 Mars 1928

Les membres de la 4ème Commission se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le samedi 24 Mars à 16 heures, sous la présidence de M. l'Adjoint BARDOU. Etaients présents : M.M. BARDOU, MASSON, CNUUDE, COUROUBLE, DEVERNAY, MARTIN. Excusés : M.M. FAVERRES, RAGHEBOOM, COOLEN. Absents : M.M. BARDIN, OLIVIER.

M.M. FRADY Directeur des Théâtres Municipaux, MOLIERE Conservateur des Décors et DESCARPENTRIES, chef de la 4ème Direction assistent à la réunion.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté sans observations.

I.- Théâtres Municipaux. Questions diverses.

A.- Décors.- Lecture est donnée du rapport du Service sur cette question qui a été renvoyée pour nouvel examen lors de la réunion du 14 Mars (voir rapport inclus).

Au sujet du Marché Molière, M. Cnudde demande, qu'à l'avenir, aucune commande ne soit faite sans que les projets et devis aient été présentés à la 4ème Commission pour avis et transmis ensuite à l'Administration pour décision.

Il en est ainsi décidé et sous cette réserve, un avis favorable est donné à la passation d'un marché avec M. Molière pour les travaux ci-dessous :

- 1° Parties de décors pour la "Basoche" le ballet de "la Korrigan" "l'heure espagnole" la "Habanera" 30.001,15
- 2° Décors du Tanhauser (en cours d'exécution) 45.000

Le montant de la dépense sera 75.001,15

prélevé sur le crédit de 150.000 frs inscrit à cet effet au Budget de 1928.

M. Cnudde expose ensuite que l'adjudication-concours offrirait, à son avis, plus d'avantages à la Ville en créant la concurrence, ce qui n'empêcherait pas de sauvegarder le point de vue artistique; le cahier des charges donnerait, de plus, toutes les garanties habituelles des adjudications.

M. Molière déclare qu'il s'agit ici d'une spécialité et que l'appel à la concurrence ne donnera pas de résultats. La plupart des grandes scènes ont leur décorateur spécial : leur recrutement se fait en France, à Bordeaux où il existe une école de décorateurs. Marseille, Alger, Calais possèdent leur décorateur, Bruxelles également.

M. Frady n'est pas non plus d'avis de courir les aléas d'une adjudication. Il expose qu'en collaboration avec M. Molière et l'équipe des machinistes qui possède un très bon esprit, une besogne excellente a été faite au point de vue artistique avec le souci constant de ménager les deniers de la Ville.

C'est ainsi que le tarif des matières premières, bois, toile, etc . . . four-nies par M. Molière a été déclaré inférieur aux séries de prix officielles par le service de la vérification; d'autre part, grâce à la bonne volonté de tous, il n'est plus payé, depuis longtemps, de quarts d'heures supplémentaires. Il est bon de signaler aussi que grâce à de savantes combinaisons de décors, il a été souvent possible d'éviter, lors de certaines reprises ou créations, la construction de dé-cors nouveaux.

M. Frady en profite pour signaler la nécessité de l'exécution de quelques panneaux pour le Théâtre Sébastopol. Il soumettra d'ailleurs d'ici peu de temps à la Commission, la liste des pièces à monter et pour lesquelles des constructions nouvelles seront nécessaires .

M. Molière présente un projet de réorganisation complète du service "Décors " Ce projet sera dactylographié , envoyé à tous les membres de la Commission et discuté dans une séance ultérieure .

La Commission , pour clore le débat, est d'avis d'écarter le projet d'adjudication-concours et de continuer à traiter de gré à gré avec M. Molière, étant formellement entendu, comme il est dit plus haut, qu'aucun travail ne sera commencé sans que le devis lui en ait été préalablement soumis .

B.- Travaux d'inter-saison - Maintien d'une équipe de machinistes .-

Avis favorable est donné au maintien d'une équipe de 7 hommes pour effectuer les travaux suivants, classés dans leur ordre d'urgence :

- 1° Marouflage des décors
- 2° Continuation des photos pour le Catalogue
- 3° Petits travaux de réparation à la Machinerie .

Après intervention de M. Cnudde le salaire de ces hommes est fixé à 4 frs 1 l'heure (Salaire en cours de saison : 4 F 70) La dépense sera prélevée sur le crédit "Accessoires de décors: 50.000 Frs "

C.- Travaux divers .-

Avis favorable est à nouveau donné pour la transformation de la balustrade de l'Orchestre du Grand Théâtre et la révision du plancher de scène à Sébastopol. Ces travaux ne peuvent être confiés qu'à des entrepreneurs .

D.- Commission des débuts - Voeu .-

A la demande de M. Cnudde la Commission émet le voeu que les délibérations de la Commission des débuts lui soient régulièrement communiquées.

II.- Institut départemental à Ronchin - Bourse Bourbon .-

Avis favorable .

La prochaine réunion est fixée au Samedi 14 Avril 1938

Le Secrétaire,

F. DESCARPENTRIES ;

Lille, le 10 Mars 1928

R A P P O R T

Dans une de ses dernières réunions, la 4ème Commission a donné un avis favorable à l'exécution de différents décors, demandés par le Directeur des Théâtres, pour la création de différentes oeuvres qui ont d'ailleurs été données récemment au grand théâtre : La Basoche, l'Heure espagnole, la Habanera, le Ballet de la Korrigane .

Ces décors pourront être examinés quand la Commission le désirera, par les membres de la sous-commission désignés à cet effet .

Le montant de la dépense engagée à ce jour s'élève à 30.001 Frs 15 à prélever sur la première moitié du crédit de 150.000 frs inscrit au Budget primitif de 1928 pour la construction de décors nouveaux et la restauration de décors existants .

Il reste à exécuter, pour la saison prochaine et avant son ouverture, le décor du "Tanhauser " dont la dépense peut être évaluée à 45.000 frs environ; si la mise en chantier de ce décor est décidée, la première tranche du crédit , soit 75.000 frs se trouverait absorbée .

Dans une réunion précédente, la Commission avait décidé de procéder à une sorte d'adjudication-concours , pour la construction et la réparation des décors, étant entendu que M. Molière serait admis à concourir .

Les délais nécessités par la préparation de cette adjudication, établissement du cahier des charges, publicité, etc ... ne permettront pas la construction par le nouvel adjudicataire du décor du "Tanhauser " pour l'ouverture de la saison prochaine . C'est dès maintenant que devrait en être passée la commande.

Dans ces conditions, la solution suivante pourrait être envisagée :

M. Molière serait chargé de l'exécution du décor du "Tanhauser " ce qui, avec les travaux exécutés à ce jour, représenterait un marché de 75.000 frs à passer avec ce fournisseur (30.001 Fr, 25 ₣ 45.000) somme égale aux prévisions budgétaires pour la première partie de l'année 1928 .

Une adjudication-concours serait ensuite faite sans délai pour une ou plusieurs années à partir de la saison 1928-1929, M. Frady , pressenti, devant établir d'urgence son programme-décors .

Cette question de décors devra d'ailleurs être évoquée à nouveau devant la 4ème Commission en présence du Directeur des Théâtres, conformément à la décision de l'Administration en date du 21 Janvier 1928" pour qu'à l'avenir, dit cette décision, il ne soit plus entrepris de décors devant servir pour de rares et uniques représentations " .

Le Chef de la 4ème Direction,

F. ESCARPENTRIES .



4ème COMMISSION



Procès-verbal de la réunion du 7 Avril 1928

Messieurs les Membres de la 4ème Commission se sont réunis le Samedi 7 Avril 1928, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. MASSON, Adjoint.

Etaient présents : M.M. Masson, Cnudde, Courouble, Devernay, Martin.

Excusés : M.M. Bardou, Favières, Ragheboom, Coolen,

Absents : M.M. Bardin, Olivier.

Assistaient à la réunion : M.M. Lecouffe, Directeur de l'Ecole Baggio, et Descarpentries, chef de la 4ème Direction.

I- Ecole Baggio - Construction d'une Cantine.-

La Commission émet, à nouveau, un avis favorable et demande instamment à l'Administration de vouloir bien faire en sorte que cette construction soit achevée pour le 1er Octobre prochain.

II- Ecole Baggio - Atelier de petite mécanique - nomination d'un contremaître; Annexe Ch. Saint-Venant, désignation d'un contremaître en chef.-

M.M. Cnudde et Devernay sont favorables à la création d'un poste de contremaître de petite mécanique mais ils s'opposent formellement à la désignation d'un contremaître en chef.

La question est renvoyée pour nouvel examen à la réunion du 14 Avril prochain.

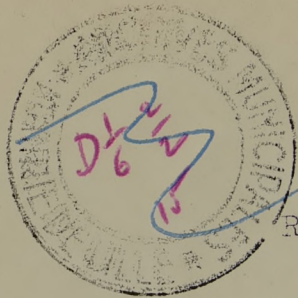
III- Education des Adultes - Achat d'un appareil cinématographique.-

Avis favorable à l'achat de cet appareil destiné à la Salle Jean Jaurès, Bourse du Travail.

Séance ouverte à 17 h. 10.
levée à 18 h. 25.

Le Secrétaire,

F. DESCARPENTRIES.



4ème COMMISSION

Réunion du 4 Mai 1928

M.M. les Membres de la 4ème Commission se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le Vendredi 4 Mai à 16 heures, sous la présidence de M. Masson, Adjoint au Maire.

Etaient présents : M.M. Favières et Masson, Adjoint, Cnudde, Devernay, Martin, Conseillers municipaux,

Etaient excusés : M.M. Bardou, Coolen, Courouble et Ragheboom,

Etaient absents : M.M. Bardin, Olivier.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté sans observation.

I- ECOLE BAGGIO.- Atelier de petite mécanique - Création d'emploi-Annexe Ch. Saint-Venant, nomination d'un contremaître en chef.

Après intervention de M.M. Cnudde et Devernay, la Commission propose la nomination au concours d'un contremaître de petite mécanique, ce qui permettra de créer une seconde année et de donner à cet enseignement le développement indispensable.

Elle donne un avis défavorable à la nomination d'un contremaître en chef, le Directeur et le Chef des travaux devant suffire à la surveillance des différents services de l'Ecole.

II- ECOLE BAGGIO.- Emploi des subventions de l'Etat pour 1927.-

Avis favorable à l'achat des tours demandés par l'Ecole et dont la dépense s'élèvera à 37.420 frs. Il est entendu, toutefois, que la subvention correspondante de l'Etat sera consacrée à l'achat d'une machine typographique moderne; l'atelier d'imprimerie étant doté d'un matériel trop ancien.

III- ECOLE BAGGIO.- Achat d'appareils et de produits de laboratoire.-

Avis favorable pour la passation de la commande à la maison Verbièse qui fait les meilleures conditions de prix, soit 2455frs.

IV.- ECOLE BAGGIO.- Produit des travaux industriels.-

La commission propose d'homologuer la répartition de ce produit des travaux de l'année scolaire 1925-1926, conformément à la proposition du Conseil de perfectionnement et au projet d'arrêté joint au dossier, mais, pour l'avenir, elle émet le vœu qu'il soit procédé à l'Ecole Baggio, comme à l'école Valentine Labbé, soit une partie pour l'achat de prix et une autre pour l'achat ou réparations de matériel, le reliquat devant être versé à la Recette Municipale. Elle insiste pour que ces travaux industriels ne portent pas préjudice à la formation professionnelle des élèves.

V.- COURS PROFESSIONNELS - Nomination d'un contremaître de tissage.

Avis favorable à la désignation de M. Mullier en remplacement de M. Delannoy, démissionnaire.

VI.- COURS PROFESSIONNELS - Cours ménagers de l'Ecole Paulin Parent - Rétribution des professeurs.-

Avis favorable.

VII.- COURS PROFESSIONNELS.- Direction - Demande d'augmentation de l'indemnité.

Avis défavorable. Une augmentation récente (1er Janvier 1927) a été accordée à ces fonctionnaires.

VIII.- COURS PROFESSIONNELS - Professeurs et contremaîtres - Augmentation du taux de l'heure année.

L'examen de cette demande est remis jusqu'à l'application par l'Etat du taux de 1000 frs aux heures supplémentaires.

IX.- ECOLES PRATIQUES - Indemnité de séjour aux contremaîtres.-

Avis défavorable - Aucune assimilation n'est possible, entre les Professeurs appelés à changer d'école et les contremaîtres dont toute la carrière se passe dans le même établissement.

X.- CONTREMAITRES des Cours pratiques des Ecoles Montesquieu et Rollin.-

La Commission propose d'allouer le taux de 450 frs l'heure-année. Ces contremaîtres ne peuvent être assimilés aux professeurs des cours professionnels. Ils sont chargés d'un cours de préapprentissage, qui demande moins de connaissances théoriques que les cours professionnels; ils sont, d'autre part, doublés de surveillants dont le traitement est à la charge de la Ville.

XI.- CONSERVATOIRE DE MUSIQUE. Traitement des Professeurs - Augmentation.-

La Commission propose d'accorder 600 frs l'heure année à compter du 1er Janvier 1928 et demande que soit mise à l'étude une échelle de traitement avec avancement automatique et que soit définitivement réglée la situation du personnel administratif (Secrétaire-surveillants), augmentation immédiate de la dépense 20.200 frs.

XII.- CONSERVATOIRE de MUSIQUE. Jury d'examen et de concours pour 1928. Nomination.-

Avis favorable, M. Bédart serait remplacé au Jury de chant par M. Robillard.

XIII.- SOCIETES SPORTIVES - Subventions.-

Avis favorable aux propositions de M. l'Adjoint Favières. La Commission propose d'accorder à chacune des deux sociétés de jeu de Balle une subvention de 4.000 frs; la Société du jeu de balle au gant (petite balle) devra, si elle veut continuer à être subventionnée, former des élèves et justifier au service de l'Education physique de cette formation.

XIV.- ASSOCIATION des Etudiants de l'Etat.- Reconnaissance à titre d'Etablissement d'utilité publique.-

Avis favorable.

XV.- MISSION LAIQUE FRANCAISE.- Demande de subvention.-

Avis défavorable conformément à la décision prise l'année dernière.

XVI.- ECOLE PRIMAIRE SUPERIEURE.- Création d'un poste de professeur de sciences appliquées.

Avis favorable.

XVII.- PRET D'HONNEUR - Robert DUPUIS - Transfert au Conservatoire de Lille.- Avis favorable.

Séance levée à 18 heures 20.

Le Secrétaire,

F. DESCARPENTRIES.



4ème Commission



1928

Conseil d'Administration
Réunion du 14 JUN 1928
PLANQUE

Réunion du Samedi 2 Juin 1928.

Messieurs les Membres de la 4ème Commission se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le Samedi 2 Juin à 16 heures sous la présidence de M. Bardou, Adjoint.

PRESENTS : MM. Bardou, Coolen, Courouble, Martin et Masson

EXCUSES : MM. Favières, Ragheboom, Cnudde et Devernay

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté sans observation.

M. Frady et Molière assistent ensuite à la 1ère partie de la séance à titre consultatif.

I - THEATRES MUNICIPAUX - DECORS - SAISON 1928-1929.

La Commission après avoir entendu l'exposé de M. Frady; propose à l'Administration de reprendre le 1er projet de marché Molière dont elle a été saisie et de n'en faire qu'un pour toute l'année, sur les bases suivantes :

- 1° - Habanera - Heure Espagnole - La Basoche et Tanhauser (1er Marché)75.000
- 2° - Butterfly (réfection)-Résurrection-Hoensel et Grotel-Marouf environ55.000
- Total :130.000

à prélever sur l'article 190 du Budget Ordinaire " Décors et accessoires " 200.000 Frs.

Elle demande en outre à l'Administration qu'un crédit supplémentaire de 25.000 Frs soit accordé pour doter le Théâtre Sébastopol des décors suivants

- 4 gloriettes
- 1 Pavillon
- 2 toiles de fond
- 1 salon interchangeable pouvant servir au Grand Théâtre pour les représentations de comédie.

II - THEATRES - Voiture des décors - Réparation.

Avis favorable pour l'adoption du devis Dobieuvre au prix de 2650 Frs et l'acquisition du chariot remorque de 450 à 500 Frs.
Avis favorable également aux travaux de carrosserie et de serrurerie s'élevant à 1.170 Frs.

M. Martin demande que, pour l'avenir, on étudie la question de l'acquisition d'un tracteur automobile, qui, en fin de compte, reviendrait moins cher que le mode de transport actuel.

III - THEATRE SEBASTOPOL - Construction de praticables.
Avis favorable.

M. Molière demande que la Commission visite le magasin des décors de la Place Gentil Muiron; on se met d'accord pour un prochain samedi à 16 heures 30. Les convocations seront envoyées en temps utile.

IV - THEATRES - Saison 1928-1929. Communications diverses.

L'exposé de M. Frady, complété par le tableau de la troupe et le répertoire fera l'objet d'un tirage spécial qui sera ultérieurement soumis à l'Administration Municipale.

V - DONATION DOUVERELON DE TRY - Modification.

Avis favorable.

VI - ELEVE ARTISTE admis en loge - Demande de subside.

La Commission est d'avis d'accorder un subside de 800 Frs pour marquer l'intérêt que la Ville porte aux élèves artistes.

VII - ECOLES DE L'ETAT - Avis sur bourses.

Avis favorable.

VIII - LYCEE FENELON - Installation d'un tennis.

Avis défavorable.

La Commission n'est pas d'avis d'engager une dépense aussi importante sur un terrain qui n'appartient ni à la Ville ni au Lycée.

IX - COURS PROFESSIONNELS - Professeurs - Relèvement du Taux de l'heure-Année.

La Commission, après un nouvel examen de la question propose d'accorder, aux professeurs seulement, le taux de 800 Frs l'heure-année taux égal à celui de Tourcoing et inférieur à celui de Roubaix.
Effet du 1er Mai 1928.

X - COURS PROFESSIONNELS du textile et de la Métallurgie - Commissions administratives.

La Commission demande que la question soit traitée en accord avec MM. Devernay et Bauche, respectivement secrétaires des Syndicats de la Métallurgie et du Textile.

Les noms proposés par eux seront directement soumis à l'acceptation de l'Administration.

XI - ECOLE BAGGIO - Dégagement de l'annexe Saint-Venant - Achat de terrain.

Avis favorable - Une cour de récréation est absolument indispensable à l'annexe Charles Saint-Venant.

XII - ECOLES PRIMAIRES - Achat de buvard.

Après avis de M. Masson, la Commission est d'avis d'accepter le buvard présenté par M. Dervaux, buvard inférieur comme poids aux stipulations du cahier des charges, mais bien supérieur comme qualité à l'échantillon modèle.

XIII - ECOLE FRANKLIN - Achat de machines à écrire.

La Commission est d'avis de renvoyer la question devant la 2ème Commission.

XIV - ECOLES PRIMAIRES PAYANTES - Rétribution des études et cours spéciaux.

Avis favorable - Mesure à appliquer en même temps que l'augmentation des rétributions scolaires à payer par les enfants.

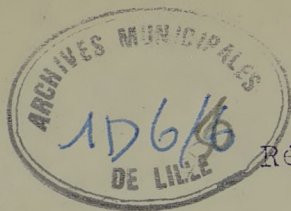
XV - ECOLE VOLTAIRE - Création d'une 5ème classe et d'un poste d'adjoint.

Avis favorable - La Commission marque sa satisfaction de constater les progrès de cette école sous la vigoureuse et intelligente impulsion de son Directeur, M. Waxin.

XVI - PERSONNEL ENSEIGNANT - Indemnités de départ - Avis favorable -

Le Chef de la 4^e Direction

F. DESCHREPERIES.



4ème Commission



9-4

Réunion du Samedi 21 Juillet 1928

MM. les Membres de la 4ème Commission se sont réunis au Magasin de Décors (marché Gentil Muiron) le Samedi 21 Juillet 1928 à 16 Heures 30 sous la Présidence de M. Masson, Adjoint au Maire.

Présents : MM. Masson et Coolen, adjoints; Martin et Courouble, Conseillers Municipaux;

Excusés : MM. Bardou et Favières, adjoints, Gnuddé, conseiller Municipal;

Absent : MM. Ragheboome, adjoint, Bardin, Olivier et Devernay conseillers municipaux; Frady, Directeur des Théâtres; MM. Molière, conservateur des Décors, Jouvenet et Cannes-son, Brigadiers-Chefs machinistes des Théâtres et M. Vandenhende, chef de la 4ème Direction assistent à la réunion.

La séance est ouverte à 16 heures 30.

M. l'Adjoint Masson, Président rappelle que cette réunion a pour but d'examiner l'état des travaux en cours en vue de la conservation des décors de nos Théâtres.

M. Molière donne à ce sujet tous les renseignements désirables de ce qui a été fait et ce qui reste à faire.

Il démontre la nécessité de continuer les travaux afin de ménager, dans l'avenir, les finances de la Ville et présente un rapport détaillé. Sur la proposition du Président ce rapport sera dactylographié; remis aux membres de la commission et discuté dans une prochaine réunion.

Travaux divers - En vue de faciliter la manoeuvre des décors avis favorable est donné pour la transformation de tirants installés dans l'immeuble.

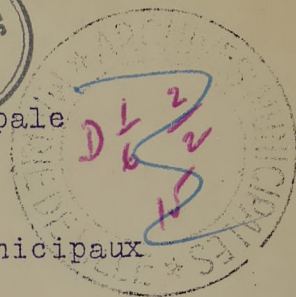
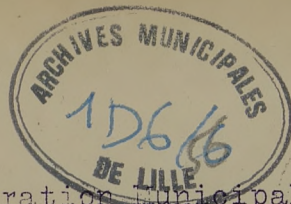
Une demande de 6 palans supplémentaires est également faite par les chefs machinistes.

La Commission est d'avis de consulter M. Bour, Conseiller Municipal en raison de sa compétence en matière de bâtiments.

Sur la demande de M. Molière, la Commission décide de faire procéder à l'installation de l'éclairage électrique dans le magasin et de prendre des mesures contre l'incendie en plaçant quelques extincteurs dans l'immeuble.

La séance est levée à 17 heures 30.

Le Secrétaire :
VANDENHENDE.



Etude remise à l'Administration Municipale

par M. G. MOLIERE

Décorateur-Conservateur des Théâtres Municipaux

Ne pouvant exercer qu'une partie de ma fonction à cause de l'impossibilité matérielle dans laquelle je me trouve, j'ai eu l'honneur de recevoir la réunion de la 4ème Commission dans les magasins de la Place Gentil-Muiron. Cette réunion avait un but: déterminer une organisation absolument nécessaire, si vous ne voulez pas avoir d'ici quelques années tout votre matériel à renouveler

Sur place j'ai pu montrer le travail qui s'accomplit en ce moment: "marouflage et une partie de réparations" et expliquer ce qu'il convient de faire pour que le matériel soit maintenu en bon état, que la machinerie soit maintenue et révisée comme il convient et le Catalogue terminé.

Toutes ces besognes à faire pendant l'inter-saison théâtrale nécessiteraient :

1° Pour l'entretien du matériel décors - 2 machinistes dont 1 un menuisier et l'autre serrurier à chaque inter-saison de 6 mois (marchandises, bois, quincaillerie)

2° Pour l'entretien des frises, collages et remplacement de filet - 2 hommes pendant trois mois à chaque inter-saison (marchandises, filet, colle, papier, brosses)

3° Pour maroufler tout le matériel - 6 hommes pendant environ trois inter-saisons de 6 mois (marchandises: colle, papier, pétrole, brosses, etc..)

4° Pour l'entretien et la révision de la machinerie des deux Théâtres - 2 hommes à chaque théâtre, pendant 3 mois, chaque inter-saison (marchandises: fil d'acier, de chanvre, mouffles, etc..)

5° Pour la présentation de tous les décors existants qui n'ont pas été photographiés et pour mettre le catalogue à jour - 8 hommes, l'électricien et le chariot pendant 4 à 5 mois une seule fois.

6° Pour satisfaire aux fêtes, concerts, etc.. pendant l'inter-saison - 1 homme 6 mois chaque inter-saison, soit 6 hommes pendant 1 mois environ.

7° Pour les réparations en cours de saison, il n'est pas possible de les faire à l'entreprise car il est nécessaire qu'elles soient faites sur le plateau et de suite, un organisme permettant aux chefs ces réparations urgentes, 2 menuisiers à demeure, pendant toute l'année, seraient nécessaires. Ils pourraient aussi assurer la fabrication des constructions de nouveaux décors pendant l'inter-saison (marchandises, bois, quincaillerie, etc..)

Après cette période de grands sacrifices absolument nécessaires, le rochage annuel d'inter-saison se trouverait réduit aux exigences des articles 1, 2, 4, 6, 7

Il y a lieu d'étudier également la question des retouches aux décors usagés sur une autre forme que celle qui existe actuellement.

Voici résumée pour la question peinture, une nouvelle formule plus en rapport avec les besoins du moment et remplacerait avantageusement pour la Ville celle en usage actuellement par le contrat qu'elle a passé avec moi.

Ce contrat, je serais disposé à en accepter la transformation dans les conditions qui suivent (développées dans une lettre adressée à Monsieur le Maire le 15 Septembre 1927).

Le Décorateur-Conservateur attaché pour une période de 5 ans, renouvelable s'il y a lieu, serait astreint.:

1° Comme décorateur :
à exécuter dans l'atelier qui lui est réservé les retouches d'entretien, c'est-à-dire celles qui n'imposent pas plus que la façon de plus d'un tiers du décor.

Ces retouches ne seraient pas payées, mais une indemnité pour la fourniture des couleurs et usure du matériel serait allouée à raison du nombre de mètres couverts.

Les réfections complètes et les compléments neufs à faire pour les compositions nouvelles seraient payés au mètre carré, à façon prix en rapport avec ceux usités dans les ateliers importants de Paris.

Ce décorateur fournirait toile, couleurs et façon.

Pour les décors complètement neufs, la Ville passerait avec son décorateur un marché de gré à gré. Elle pourrait également faire appel dans les travaux très importants à l'adjudication. A ces adjudications, le décorateur aurait le droit d'y prendre part.

Le Décorateur aurait à étudier l'utilisation la plus large du matériel existant afin de l'utiliser dans les créations.

Pour les créations avec compléments neufs, il aurait à fournir des évaluations de dépenses.

Pour les décors complètement neufs qui lui seraient confiés par marché de gré à gré, il aurait également à fournir des devis ainsi que les feuilles de mesures à remettre aux menuisiers et machinistes constructeurs.

Comme Conservateur, il veillerait à ce que les décors ne soient utilisés que pour les théâtres municipaux, sauf dans le cas d'un ordre spécial émanant du Secrétariat Général.

b) à ce qu'ils ne subissent aucune transformation, sauf dans le cas où elle serait jugée utile par les chefs-machinistes qui ne l'effectueraient qu'après accord avec le Conservateur.

c) aux créations, il se mettra à la disposition des Régisseurs, afin de les aider et de les renseigner sur le matériel.

d) pendant l'inter-saison, il dirigera les travaux de conservation décrits d'autre part, en assurant les retouches.

e) il complètera également le Catalogue en photographiant lui-même les tableaux qui lui seront présentés. Les frais de clichés et de tirage de photos lui seront restitués.

Par ce système, tout le matériel créé sans arrêt depuis plusieurs années serait maintenu en bon état. De plus, la Ville assurerait par ses propres moyens la construction des nouveaux décors qu'elle créerait.

Il nécessiterait la 1ère année:	pendant l'inter-saison:	21 hommes
"	2ème "	13 "
"	3ème "	13 "

Pour la 4ème et les suivantes, les brigadiers et menuisiers attitrés, soit 8 hommes.

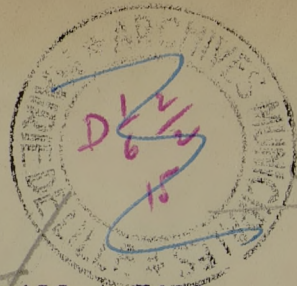
Un organisme budgétaire pourrait être constitué de la façon suivante:

- 1° Un budget annuel d'entretien, qui ira en diminuant.
- 2° Un budget annuel pour Créations, par compléments au matériel à évaluer chaque année d'après les études, devis remises par le Décorateur à la suite des suggestions du Directeur des Théâtres, soumises à la Commission compétente.
- 3° Un budget spécial: Travaux neufs à établir d'après les devis du Décorateur, selon les suggestions du Directeur des Théâtres soumises à la Commission compétente.

Si ces nouvelles dispositions retiennent l'attention de l'Administration, je suis à sa disposition pour poursuivre cette étude par des évaluations des dépenses à prévoir à chaque budget.



4ème Commission



Réunion du Vendredi 27 Juillet 1928.

M.M. les Membres de la 4ème Commission se sont réunis à l'Hôtel de Ville le Vendredi 27 Juillet à 16 h. 30, sous la présidence de M. le Dr BARDOU.

Présents : M.M. Dr BARDOU, Adjoint; MARTIN et COUROUBLE, Conseillers Municipaux.

Excusés : M.M. RAGHEBOOM, COOLEN, Adjoints; BARDIN, OLIVIER, DEVERNAY, Conseillers Municipaux.

X

X X

En ouvrant la séance, M. le Dr BARDOU, Président, se fait l'interprète de la Commission pour adresser un souvenir ému à la mémoire de M. CNUUDE, Conseiller municipal, décédé, et transmettre à la famille de leur collègue et ami disparu, les condoléances les plus attristées des membres de la Commission.

X

X X

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté sans observation.

DEMANDES DE SUBVENTIONS - Course à pied par Commis des Abattoirs.- Avis défavorable.

Sports - Amical électrique-Club.- Avis défavorable.

Société de Préparation Militaire "L'Escadron de Flandre".- Avis

TRES défavorable.

Société Le Foyer Français (Cours élémentaires de français aux Polonais).- Avis défavorable, semblable demande ayant été rejetée il y a quelques années.

RENOUVELLEMENT DE SUBVENTIONS.- (à prélever sur l'art. 97 du Budget "Encouragement aux Sports".

Société de Gymnastique "La Française"-Renouvellement de la Subvention de 550 francs.- Avis favorable.

Société de Gymnastique "La Saint-Maurice-Fives" - Renouvellement de la Subvention de 750 francs.- Avis favorable.

Société "Iris-Club-Lillois"- Renouvellement de la Subvention de 500 francs.- Avis favorable.

Société "Les Carabiniers Lillois"-Renouvellement de la Subvention de 2000 frs. En raison de l'état budgétaire du Crédit, la Commission décide de réduire cette Subvention et de la porter à 1000 francs.

Société "Sport Ouvrier Lillois"- Renouvellement de la Subvention de 600 francs - Avis favorable.

Société de Gymnastique et d'éducation physique "La Jeunesse Ouvrière"- Renouvellement de la Subvention de 6.000 francs.

La Commission donne un avis favorable et propose d'allouer à ce groupement une subvention annuelle de 6.000 frs.

PRET D'HONNEUR - Mme Vve DUBOIS-LANDAS, Institutrice à l'Ecole Maternelle de la Place Saint-Michel demande l'exonération d'un prêt d'honneur obtenu par son Fils pour les Années Scolaires 1920-21, 1921-22 et 1922-23.

La Commission décide de maintenir le remboursement et d'accorder un délai pour les versements.

GRAND THEATRE.- M. JOUVENET, Brigadier-Chef Machiniste au Grand Théâtre, déclare, qu'en 1927, l'Administration Municipale avait décidé de lui accorder comme appointements: 1800 francs par mois pendant les 8 mois de la Saison théâtrale et 1500 francs pendant les 4 mois de l'inter-saison.

Il a bien touché 1800 francs pendant la Saison, mais, depuis Mai dernier, il ne touche que 1200 francs.

La Commission donne un avis favorable à la requête de M. Jouvenet et propose de lui accorder 1500 francs par Mois à partir du 1er Mai 1928 pendant la durée de l'inter-saison

THEATRES MUNICIPAUX - Construction de décors.

M. Molière, Artiste Peintre, vient de faire parvenir le devis approximatif pour l'exécution de différents décors nécessaires pendant la Saison 1928-1929.

L'importance de la dépense à envisager serait d'environ 150.000 francs. Il accuse un disponible de 45.000 francs. Avis favorable de la Commission.

THEATRES MUNICIPAUX - Accidents aux artistes et au Public-Assurance.

Parmi les projets soumis par les Compagnies d'assurances. Trois seulement attirent l'attention et méritent d'être retenus, les autres sont trop élevés ou contiennent des clauses restrictives.

La Commission propose de traiter avec la Compagnie "La Nationale" en faisant établir les Polices pour les trois années du contrat de M. Frady.

LYCEE DE JEUNES FILLES - Mme la Directrice du Lycée de jeunes filles soumet un voeu du Conseil d'Administration de son établissement relatif au traitement de la Doctoresse de l'Internat municipal demandant le relèvement de ce traitement. L'indemnité serait fixée à 1800 francs l'an et serait égale à celle que le lycée Faidherbe consent à son Médecin.

Avis favorable.

ECOLE NATIONALE DES ARTS ET METIERS (Hors-Classe). Cette Ecole assimilée au Lycée Faidherbe sollicite un relèvement des indemnités servies au Personnel.

Avis favorable, en raison du précédent créé au Lycée Faidherbe.

INSTITUT DES SOURDS-MUETS et AVEUGLES DE RONCHIN.-

Augmentation du taux de la pension. Le Conseil général du Nord a décidé de porter de 1500 à 1800 francs le prix de la pension à cet Institut. Le taux des demi-bourses qui incombent aux Communes ou aux familles devra être porté au 1er octobre 1928 de 750 francs à 900 frs

La Commission donne un avis favorable au nouveau tarif proposé.

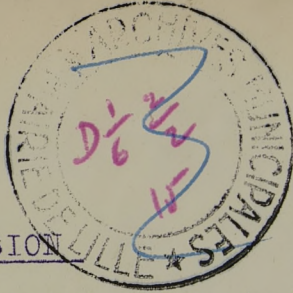
ECOLE BACCIO - Emploi de la subvention d'Etat - La Commission administrative des cours du livre a adressé des propositions pour l'emploi de la subvention d'Etat de 10.000 francs.

La Commission donne un avis favorable à l'emploi de cette subvention.

La prochaine réunion est fixée au samedi 4 août 1928 à 17 heures au marché Gentil Muiron pour l'examen de l'étude remise par M. Molière artiste peintre et relative à l'entretien, aux réparations et créations des décors de nos Théâtres Municipaux.

La Séance est levée à 18 heures 30.

Le Secrétaire,
Vandenhende.



Q-4

4ème COMMISSION

Procès-verbal de la réunion du Samedi 22 Septembre 1928

M.M. les Membres de la 4ème Commission se sont réunis à la Mairie de Lille le 22 Septembre 1928, à dix-sept heures, sous la présidence de M. l'Adjoint Bardou.

Présents: M.M. Bardou, Favières, Adjoints au Maire, Coolen, Courouble, Martin, Conseillers Municipaux.

Excusé: M. Masson

Absents: M.M. Ragheboom, Devernay, Bardin, Olivier.

Assistaient également à la réunion M.M. Vandenhende, Férandelle et Mme Delaval.

1^{er}. - Le procès-verbal de la réunion du 14 Septembre est adopté avec l'observation suivante:

Demande de subvention: Boule Lyonnaise
qu'une

La Commission avait proposé subvention de 50 frs fut attribuée à cette Société. Elle exprime le voeu, à la demande de M. Coolen, que cette subvention soit portée à 200 frs.

Ordre du Jour

20^o. - Théâtres Municipaux

Orchestres - Augmentation du traitement des Musiciens.-

La Commission propose d'allouer les suppléments ci-après:
2 frs par service pour les musiciens de la 1ère catégorie,
1.30 d° d° des 2ème et 3ème catégorie.

La prime de 50 frs dite de "non remplacement" serait maintenue à tous les musiciens.

21^o. - Théâtres.-

Décors - Budget d'entretien - Etude approximative de décors par M. Molière.-

La Commission prend connaissance du projet. M. l'Adjoint Bardou présentera à l'Administration Municipale un rapport sur la question.

22^o. - Enseignement post-scolaire.-

Fusion des cours d'adultes et des cours professionnels.-

La Commission admet en principe la fusion des deux organismes. Avant de donner son avis sur les modalités d'application, elle demande qu'un programme des cours remaniés lui soit présenté.

La séance est levée à 19 heures.

Le Secrétaire,

VANDENHENDE



4^{ème} COMMISSION



106/10

Réunion du Samedi 20 Octobre 1928

MM. les Membres de la 4^{ème} Commission se sont réunis à l'Hôtel-de-Ville le samedi 20 Octobre 1928, à 17 heures, sous la présidence de M. Bardou.

Présents : MM. Bardou, Favières, Masson, adjoints, M. Martin, conseiller municipal.

Excusés : MM. Coolen, adjoint, M. Courouble, conseiller municipal.

Absents : MM. Ragheboom, adjoint, Bardin, Olivier, Devernay, conseillers municipaux.

23 - Procès-verbal de la réunion du 22 septembre 1928 -
Adopté sans observation.

24 - Bourse remboursable - M. Jules Verrept, ex-élève du Conservatoire de Paris, demande un délai complémentaire pour le remboursement d'un prêt d'honneur de 1.600 frs. Situation digne d'intérêt. La Commission propose un remboursement de 200 frs par trimestre.

25 - Bourses et subsides - Année scolaire 1928-1929.
1° - Lycée Faidherbe et Lycée Fénelon
2° - Bourses remboursables
Avis favorable.

26 - Théâtre Sébastopol - Installation d'un treuil spécial pour lever du rideau d'amiante.
Avis favorable pour l'adoption du devis Verlinde, au prix de 2.500 f.

27 - Bibliothèques de prêts - M. Cossset présente une facture de 3.771 f. pour fourniture de livres.
Avis favorable pour le règlement.

28 - Ecole Franklin - Cours de travaux manuels - Augmentation du traitement des surveillants.
Avis favorable.

29 - Ecoles municipales - Livres et fournitures classiques; livres de bibliothèques et livres de prix - Adjudication pour l'année 1929. Cahier des charges.
Avis favorable.

La 4^{ème} Commission attire l'attention de l'Administration municipale sur la possibilité de faire rembourser les fournitures faites aux enfants étrangers fréquentant les Ecoles Lilloises. Elle décide de réclamer aux communes des familles intéressées une indemnité

.....

représentative des fournitures scolaires que la Ville assure aux enfants à raison de 30 frs par élève et par an.

30 - Personnel enseignant - Indemnités de départ.
Avis favorable.

31 - Ecole supérieure Jean Macé - Augmentation du traitement de Madame Walker, assistante anglaise.
Avis très favorable.

32 - Institut des sourdes-muettes et aveugles - Demande de bourse Andrée Dewinant.
Avis favorable.

33 - Sociétés de secours mutuels - La Jeunesse prévoyante et les Persévérants de l'École Laïque.

M. Larmignat, inspecteur primaire, président.

Installation de leurs services dans les locaux du nouvel Hôtel de Ville.

La Commission donne un avis très favorable.

34 - Ecoles primaires - Année scolaire 1928-1929. Vacances - Fixation.

Avis favorable.

La séance est levée à 18 heures 30.

Le Secrétaire,

J. VANDENHENDE.



4e COMMISSION

Réunion du Vendredi 16 Novembre 1928

M.M. les Membres de la 4e Commission se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le Vendredi 16 Novembre, à 17 heures, sous la présidence de M. l'Adjoint Favières.

Présents : M.M. Favières, Courouble, Olivier, Martin.

Excusé : M. Bardou.

Absents : M.M. Masson, Coolen, Ragheboom, Bardin, Devernay.

N° 35.- Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté sans observation.

N° 36.- Accident survenu à un élève Ecole J.J. Rousseau.- La 4e Commission est d'avis de refuser de reconnaître la responsabilité de la Ville dans cet accident et de payer les frais médicaux et pharmaceutiques. Elle est encore d'avis, afin d'éviter à des gens modestes un procès coûteux, de leur allouer un secours de Cent francs.

N° 37.- Examen des observations présentées par la 3e Commission au projet de Budget de l'Instruction publique et de l'Education physique.

1° Allocations pour favoriser l'Encouragement aux sports.
La 4e Commission est d'avis de demander le maintien du supplément de 8.000 frs à inscrire à l'art. 97 du Budget.

2° Ecole Jean Macé - Augmentation du traitement de Miss Walker, assistante d'Anglais.

La 4e Commission demande avec insistance que le rappel d'augmentation du traitement de Miss Walker soit fixé au 1er Janvier 1928.

N° 38.- Syndicat des Maîtres et Maîtresses d'Internat.- Demande d'obtention de l'indemnité spéciale attachée aux Lycées hors-classe.

La 4e Commission estime qu'il appartient à l'Etat de prendre l'initiative de la mesure sollicitée. La Ville statuera définitivement sur la question lorsque l'Etat aura pris position par décret.

N° 39.- Direction des Cours municipaux professionnels. - Augmentation de l'indemnité.-

Avant de donner un nouvel avis sur cette question la 4e Commission désirerait savoir si à Roubaix et à Tourcoing des Secrétaires de Direction (traitement 7.200 f l'an) sont rétribués par l'Administration municipale.

N° 40.- Secrétaires des Ecoles Pratiques.- Traitement.

Avis favorable à l'augmentation sollicitée par M. le Directeur de l'Ecole Baggio, pour Mmc Daussy, Secrétaire.

N° 41.- Internat municipal du Lycée Fénélon.- Traitement de la Doctoresse.-

La 4e Commission est d'avis de porter la rétribution de la Doctoresse à 1800 f. l'an et de mettre à la charge exclusive de la Ville les frais occasionnés par ce relèvement (600 f. l'an).

N° 42.- Ecole primaire supérieure de Jeunes Filles.- Création d'un emploi de surveillante générale.-

Avis favorable à la création proposée par M. l'Inspecteur d'Académie.

N° 43.- Ecole primaire supérieure de garçons. Achat de 20 tables pour élèves de 4e année.- Avis très favorable.

N° 44.- Ecole primaire supérieure de garçons. Achat de machines à écrire.- Avis très favorable.

N° 45.- Ecole primaire supérieure de garçons.- Réfection du Laboratoire de physique.- Avis très favorable.

N° 46.- Ecole supérieure de garçons.- Médaille d'or de la Ville.-
Avis favorable à l'attribution d'une grande médaille de vermeil en échange de l'arrérage du Capital légué à la Ville pour attribuer un prix annuel à un élève méritant de l'Ecole Franklin.

N° 47.- Ecole primaire supérieure.- Traitement de la surveillance des travaux pratiques.-

La 4e Commission rappelle la décision prise le 20 Octobre par l'Administration et en demande l'exécution d'urgence.

N° 48.- Proposition d'achat d'une oeuvre de Mr Delabassée (Enfants attaqués par des oies).-

La 4e Commission prend acte de la proposition. Elle est d'avis de demander à M. Delabassée une offre précise qui sera examinée de la façon la plus favorable.

N° 49.- Ecole Louis Blanc.- Doublement du crédit alloué pour fournitures classiques et achat d'un cinématographe.

Avis favorable.

La séance s'est terminée à 18 h 45.

Le Secrétaire,

VANDEN HENDE



4ème COMMISSION

Réunion du Samedi 2 Février 1929



Les Membres de la 4ème Commission se sont réunis à la Mairie le samedi 2 Février 1929, à 16 H. 30, sous la présidence de M. Bardou, Adjoint au Maire; délégué aux Beaux-Arts.

Présents: M.M. Bardou, Coolen, Courouble, Devernay, Favières, Martin.

Excusés: M.M. Masson, Olivier, Ragheboom.

n° 57 - Le procès-verbal de la séance du 8 Décembre 1928 est adopté sans observation.

n° 58 - Bourses et subsides.- Année scolaire 1928-1929
Avis favorable.

n° 59.- Lycée Faidherbe - Demande de bourse Thomas Jean.-
Avis défavorable.

Les membres de la 4ème Commission estiment qu'il serait dangereux pour la Ville d'entrer dans cette voie. Ils prient l'Administration Municipale de vouloir bien déposer au Ministère le voeu que les rétributions de cours obligatoirement inscrits aux programmes d'entrée aux Grandes Ecoles soient comprises dans les frais ordinaires de scolarité, par conséquent payantes pour les non boursiers, et gratuites pour les boursiers.

n° 60.- Ecole Jean Macé - Traitement de Mme Walker.-
Avis très favorable au rappel d'augmentation du traitement de Mme Walker au 1er Janvier 1928. La 4ème Commission maintient sa précédente décision.

n° 61.- Marché Taillandier - Bibliothèque communale - Achat de livres.

Avis favorable en raison du caractère spécial du marché. La Maison Taillandier est seule bien placée à Lille pour donner satisfaction à la Ville.

La 4ème Commission estime toutefois qu'il doit être fait appel à la concurrence même dans ce cas particulier.

n° 62.- Proposition d'achat d'une oeuvre de M. Delabassée : "Enfants attaqués par les oies".

Les Membres de la Commission estiment que les Finances Municipales ne permettent pas-actuellement du moins - d'envisager l'achat d'une oeuvre très belle, mais d'un prix très élevé.

n° 63.- Bourse du Travail - Aménagement du Cercle d'Etudes
Avis très favorable de l'Assemblée qui insiste tout particulièrement sur le caractère d'urgence des travaux.

n° 64.- Relèvement du traitement des femmes de service des écoles maternelles.

La 4ème Commission, après avoir étudié la question dans ses détails et ses répercussions possibles, est d'avis de maintenirle "statu-quo"

N° 65.- Institut des Sourds-et-Muets et Aveugles de Lille - Bourses
Avis favorable à l'attribution des bourses sollicitées par M.M. De Rycke et Bailleul. Les Membres de la Commission demandent qu'à l'avenir un certificat de salaire des parents soit produit à l'appui des enquêtes

N° 66.- Personnel enseignant - Indemnités de départ
Avis favorable

n° 67 - Cours d'Adultes et Professionnels - Création d'un emploi d'Inspecteur Surveillant -

Avis défavorable de principe. Il y a lieu d'ailleurs d'ajourner l'examen des candidatures jusqu'à ce qu'il ait été statué, par l'Administration Municipale, sur la question des cours d'adultes dans son ensemble.

n° 68.- Transfert de l'école Baggio dans les terrains démantelés
Une Sous-Commission nommée par l'Administration Municipale pour l'étude de cette question n'a jamais été réunie. Les Membres de la Commission demandent qu'elle soit enfin convoquée

n° 69.- Secrétaire de l'Ecole V. Labbé. Demande d'augmentation
Avis défavorable.

n° 70.- Femmes de service de l'école V. Labbé - Demande d'augmentation du tarif horaire.
Avis favorable pour la rétribution des femmes de service à 2.50 l'heure, au lieu de 2 f.

n° 71.- Contremaîtres des Ecoles pratiques - Réclamation -
La Commission maintient son avis (700 f. l'heure année)

n° 72 - Cours Municipaux de filature et de tissage - Contremaîtres - Augmentation.-
La 4ème Commission est d'avis de rétribuer ces Contremaîtres comme tous leurs Collègues des cours municipaux (700 f. l'heure année)

n° 73.- Ecole Valentine Labbé - Achat de matériel.-
Avis favorable.

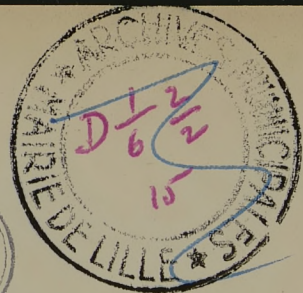
n° 74.- Ecole Baggio - Marchés de gré à gré - Ex. 1929.
Avis favorable.

La séance est levée à 18 H. 15.

Le Secrétaire,

M. DELAVAL.

L'Administration Municipale ratifie les propositions de la Commission, sous réserve de ce qui aura été pris en compte par les arrêtés ayant fait l'objet d'un rapport spécial ou d'une instruction complémentaire.



924

Conseil d'Administration Réunion du samedi 23 Mars 1929
Réunion du 30 AVR 1929
M. PLANQUE

Les membres de la 4^e Commission se sont réunis à la Mairie le 23 Mars 1929 à 16 heures 30 sous la présidence de M. BARDOU, Adjoint au Maire

Etaient présents : M. M. Bardou, Coolen, Courouble, Favières, Martin, Olivier .

N°75.- Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté, sans observation .

N°76.- Bibliothèque de prêt - Ecole Anatole France .- Avis favorable - Le nécessaire doit être fait pour que cette bibliothèque puisse fonctionner normalement .

N°77.- Théâtres municipaux - Décors .- Avis favorable au maintien du personnel pendant l'inter-saison : 8 brigadiers et un menuisier qui pourraient être rétribués à raison de 5 frs l'heure, l'année durant .

N°78.- Institut des Aveugles et Sourd-Muettes de la rue Royale.- Bourse Delobelle.- La 4^e Commission donne avis favorable et exprime le voeu que soit laïcisé l'institut des Aveugles et sourdes-muettes de la rue Royale .

N°79.- Sociétés sportives - Subventions .- Avis favorable.

N°80.- Personnel Enseignant - Indemnité de logement - Demande d'augmentation.-

La Commission propose les chiffres suivants ;
1^{ère} catégorie 1800 frs
2^{me} d° 2800 frs
3^{me} d° 3200 frs

Elle exprime le voeu que toutes les dépenses de cette nature soient désormais à la charge de l'Etat .

N°81.- Lycée Fénelon Internat - Budget (Ex: 1929) .

Avis favorable :
1° au relèvement des tarifs de demi-pension à partir d'Octobre 1929,
2° au transfert du dortoir Sévigné au Lycée
3° à l'achat de la machine à peler les pommes de terre.

N°82.- Lycée Fénelon - Internat municipal - Relèvement du tarif de leçons d'Arts d'Agrement .- Avis favorable .

N°83.- Ecole Baggio - Enseignement de la gravure - dessins sur pierre .- Avis favorable à la création de 10 heures d'enseignement au taux de 600frs l'heure-an .

N°84.- Fusion des Cours d'Adultes et des cours Professionnels.- Enseignement du dessin .- Avis favorable

n°85.- Office d'Orientation Professionnelle - Installation à la Mairie .- Avis favorable au transfert à la condition que l'on trouve à la Mairie la place nécessaire .

En terminant, M. l'Adjoint Favières propose à toute la 4ème Commission une visite à l'exposition des Artistes Lillois . Hôtel Moderne, en vue d'achats éventuels de tableaux destinés à orner le nouvel Hôtel de Ville.

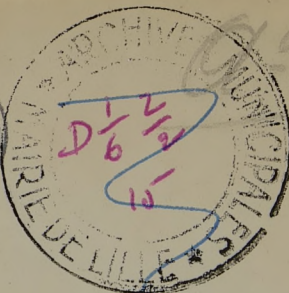
Cette visite pourrait se faire un samedi, vers 3 h.1/2, après les vacances de Pâques .

La séance est levée à 6h30.

Le Secrétaire,

J. VANDENHEUDE .

L'Administration Municipale ratifie les propositions de la
Commission, sous réserve de... prises pour
4ème Commission
complémentaire.....é don



Réunion du Vendredi 19 Avril 1929

Conseil d'Administration
30 AVR 1929

Réunion Les Membres de la 4ème Commission, se sont réunis à la
Mairie le 19 Avril 1929 à 16 heures 30, sous la Présidence de M.
Le Dr BARDOU, Adjoint au Maire .

Etaient présents : M.H. Bardou, Favières, Martin .

N°86 - Mission laïque française - Demande de subvention. - Confor-
mément à la décision de l'année dernière la Commission estime que
l'Etat doit prendre à sa charge l'enseignement laïque à l'étranger
et que les municipalités n'ont pas à y participer .

N°87 - Association astronomique du Nord - Subvention .- La
Commission propose une subvention de 500 francs .

N°88 - Camp Franco - Allemand de Berlin - Demande de bourses.-
La Commission donne un avis favorable pour 8 Bourses de 500 francs.

N°89 - Théâtre municipaux - fournitures électriques en 1929 -
Marché Vasseur - Avis favorable .-

N°90 - Office d'orientation professionnelle - Revision de la
Commission et achat d'un cinématographe .- La Commission donne un
avis favorable et demande d'ajouter à ladite Commission M. Devernay,
Conseiller municipal .

N°91 - Lycée Faidherbe - Bourses .- Avis favorable pour M.
Claude BOCQUET seulement (Bourse de 198 frs)

N°92 - Terrains de jeux et tennis - Offre de M. BRODEL .- La
Commission donne un avis favorable de principe et décide de sou-
mettre cette proposition à l'avis de la Commission des Finances .

N°93 - Théâtres municipaux - Contrat type .- La Commission dé-
cide l'envoi du rapport de M. l'Adjoint délégué aux beaux-Arts aux
membres de la 4ème Commission pour examen avant discussion .

Avant de se séparer, cette réunion étant la dernière du présent
mandat, la 4ème Commission émet le voeu que les émoluments alloués
à M. Férandelle pour la besogne très absorbante dans les fonctions
de Secrétaire de la Musique Municipale soient portés à l'indice 5
avec rappel du 1er Juillet 1928.

Elle signale en outre à l'Administration municipale que depuis
Décembre 1928 M. Férandelle a fait récupérer, par son initiative
personnelle, et en complet accord avec l'Adjoint délégué, une somme
de 27.000 francs au Budget de la Ville par remboursements de prêts
d'honneur .

La 4ème Commission émet également le voeu que la 4ème Direction
soit maintenue et réorganisée comme elle l'était avant le départ de
M. TALLON père qui n'a pas été remplacé comme Chef de Bureau et
qu'un Chef de Bureau soit nommé pour aider avec autorité le Direc-
teur qui assure les fonctions remplies auparavant par deux Direc-
teurs .

La séance est levée à 18 heures 30.

Le Secrétaire,
C. FERANDELLE.